

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION**

**Département des Sciences Commerciales**

**Mémoire**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences  
commerciales**

**Spécialité : finance et commerce international**

***Thème***

***Le commerce international des céréales et sécurités  
alimentaire nationale (cas de l'Algérie)***

**Encadré par :**

**KHELLADI HOUDA**

**Réalisé par :**

**TOUGUIT ABDELGHANI**

**ISSAADI ABDESSAMED**

**Année universitaire : 2022/2023**

[Texte]

# *Remerciements*

On remercie dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté  
d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mme KHELADI HOUDA on la remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant la préparation de ce mémoire.

Qu'il nous soit permis d'exprimer nos remerciements à tous les enseignants et le personnel administratif de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de BEJAIA qui ont enrichi notre carrière universitaire.

Nous exprimons nos sincères reconnaissances et plus vifs remerciements à Mme TOUTI Karima professeur à l'université ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA,  
responsable

De notre spécialité, pour ses conseils, ses encouragements et ses orientations.

Nous remercions chaleureusement les membres de jury qui ont eu l'amabilité  
d'accepté d'évaluer notre travail.

Nos profonds remerciements vont également à toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenue de près ou de loin,

À savoir nos PARENTS.

## **Dédicaces**

*C'est avec profonde gratitude et sincères mots,  
que nous dédions ce modeste travail de fin d'étude à  
nos chers parents; qui ont sacrifié leur vie pour  
notre réussite et nous ont éclairé le chemin par  
Leurs conseils judicieux.*

*Nous espérons qu'un jour,  
nous pourrons leurs rendre un peu de ce qu'ils ont  
fait pour nous, que dieu leur prête bonheur et longue vie.  
Nous dédions aussi ce travail à nos frères et sœurs, nos  
familles, nos amis,  
tous nos professeurs qui nous ont enseigner  
et à tous ceux qui nous sont chers.*

*Abdessamed*

## Dédicace

*Je tiens à dédier ce travail à des personnes très spéciales dans ma vie, car elles méritent toute ma reconnaissance et mon amour.*

*Tout d'abord, je dédie ce travail à celui qui a toujours été un pilier solide dans ma vie, mon cher Père. Tu as été le modèle ultime de travail acharné, de persévérance et de patience. Tu as attendu avec patience les fruits de ton éducation, et tu m'as tout donné. Je te remercie du fond du cœur pour tes sacrifices infinis et pour avoir été constamment là pour moi. Ce modeste travail est dédié à toi, en signe de gratitude pour tout ce que tu as fait et continues de faire pour moi. Que Dieu te bénisse et te préserve.*

*À ma Mère, aucune dédicace ne sera suffisante pour exprimer pleinement tout ce que tu mèrites. Depuis ma naissance, tu as sacrifié tant de choses pour moi, tu as été ma source inépuisable de soutien et d'amour inconditionnel. Du fond de mon cœur, je te dédie ce travail en témoignage de mon amour profond. Puissent Dieu, le Tout Puissant, te protéger, te donner santé et longévité, car tu mèrites tout le bonheur du monde.*

*Je souhaite également dédier cette réalisation à mes chers frères et sœurs. Merci pour tous les moments partagés, les encouragements et le soutien constant que vous m'avez apportés. Votre présence dans ma vie est une bénédiction, et je vous suis reconnaissant pour tout ce que vous me donnez.*

*Enfin, cette dédicace s'adresse à toute ma famille, qu'elle soit proche ou éloignée. Votre amour, votre soutien et votre présence ont été des piliers essentiels dans mon parcours. Je vous suis reconnaissant pour les liens qui nous unissent et pour l'importance que vous accordez à ma réussite. Ce travail vous est dédié avec une profonde gratitude.*

*Que cette dédicace témoigne de l'amour et de la reconnaissance que j'ai envers vous tous. Vous êtes des personnes irremplaçables dans ma vie, et je suis infiniment reconnaissant de vous avoir à mes côtés.*

*Abdelghani*

## ***Liste des abréviations***

---

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>AOC</b>	Afrique Occidentale et Centrale
<b>APC</b>	Assemblée Populaire Communal
<b>CIC</b>	Conseil international des céréales
<b>CNIS</b>	Conseil National de l'information Statistique
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GATT</b>	Accord Générale sur les Tarifs Douaniers et le commerce
<b>HA</b>	Hectare
<b>ITMAS</b>	l’Institut de formation agricole
<b>MT</b>	Millions tonnes
<b>MADR</b>	Ministère de l’Agriculture et de Développement Rural
<b>MGS</b>	Measures Globales du Soutien
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ONFAA</b>	Observatoire Nationale des Filières Agricoles et Agroalimentaires
<b>ONS</b>	Office National des Statistiques
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OAIC</b>	Office Algérien Interprofessionnel des Céréales
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAC</b>	Politique Agricoles Commerce
<b>PIC</b>	Programme d’intensification des céréales
<b>Qx</b>	Quintaux
<b>SAU</b>	Surface Agricole Utile
<b>UE</b>	Union Européen
<b>USA</b>	United States of América
<b>USDA</b>	Le Département de l’agriculture des États-Unis
<b>PNDAR</b>	Programme National de Développement Agricole et Rural
<b>PNDA</b>	Plan National de Développement Agricole

## Liste des tableaux

<b>Tableau 01</b> : les taux de croissance annuels moyens du commerce agroalimentaire 1990-2019.....	16
<b>Tableau 02</b> : évolution de la production des céréales dans le monde 2010/2022 (millions de tonnes).....	24
<b>Tableau 03</b> : Production mondiale de céréales par région en 2022 par rapport à 2021.....	26
<b>Tableau 04</b> : les pays exportateurs des céréales (années 2020) : millions de tonnes.....	30
<b>Tableau 05</b> : les plus gros producteurs de blés en monde 2018/2022.....	31
<b>Tableau 06</b> : Les principaux producteurs du maïs grain 2018/2019.....	32
<b>Tableau 07</b> : les principaux pays importateur des 10 céréales dans le monde.....	34
<b>Tableau 08</b> : les principaux pays importateurs de blé dans le monde 2019.....	35
<b>Tableau 09</b> : Principaux pays importateurs de riz.....	38
<b>Tableau 10</b> : Evolution des importations agroalimentaires, 2000-2020 (millions de dollars).....	48
<b>Tableau 11</b> : Évolution des exportations agroalimentaires 2010-2018 (millions de dollars).....	50
<b>Tableau 12</b> : La balance agroalimentaire en Algérie.....	51
<b>Tableau 13</b> : évolution de la production céréalière d'hiver, de la superficie et des rendements entre 2015/2019 (Unité : 1000 Qx ; 1000Ha).....	53
<b>Tableau 14</b> : évolution de la production céréalière d'été, de la superficie et des rendements entre 2015/2019 (Unité : Qx ; Ha).....	55
<b>Tableau 15</b> : Evolution des importations des céréales en valeur 2014-2020 (millions dollars).....	58

## **Liste des figures**

<b>Figure 01 :</b> Évolution des échanges agroalimentaires, 1990-2019.....	18
<b>Figure 02</b> Croissance du commerce agricole, exportations et importations (%), 1990-2019..	18
<b>Figure 03 :</b> Part des échanges agroalimentaires dans le commerce de marchandises (%) 1990-2019.....	18
<b>Figure 04 :</b> Part dans les importations et les exportations agricoles mondiales (%), 1990-2019.....	18
<b>Figure 05 :</b> Evolution de la valeur des exportations des produits agroalimentaires.....	19
<b>Figure 06 :</b> Production mondiale des céréales par région 2016-2018.....	26
<b>Figure 07 :</b> La production céréales selon le produit dans le monde compagne 2019-2020 ..	29
<b>Figure 08 :</b> Répartition de la production mondiale de riz en 2018/2019.....	33
<b>Figure 09 :</b> les pays les plus dépendants des importations.....	36
<b>Figure 10 :</b> Les principaux pays importateurs du maïs dans le monde 2018 .....	37
<b>Figure 11 :</b> Prix internationaux du blé à l'exportation (FOB) dans différents marchés .....	44
<b>Figure 12 :</b> évolution de la production céréalière d'hiver.....	53
<b>Figure 13 :</b> Les zones de production de céréales en Algérie .....	57
<b>Figure 14 :</b> Le schéma représentatif de l'impact de confinement sur la chaîne de sécurité alimentaire .....	67
<b>Figure 15 :</b> Evolution indiciaire des prix des produits agricoles et agroalimentaires de 2000 à 2009.....	69
<b>Figure 16 :</b> Evolution des principales importations alimentaires (M US\$).....	70

# **Sommaire**

## **Introduction générale**

### **Chapitre 01 : agriculture et commerce international**

#### **Section 01 : les théories du commerce international**

#### **Section 02 : agriculture de commerce international**

### **Chapitre 02 : commerce international des céréales dans le monde**

#### **Section 01 : production, exportation et importation des céréales dans le monde**

#### **Section 02 : principaux pays producteurs et importateurs des céréales dans le monde**

#### **Section 03 : Les facteurs déterminants des prix des céréales et organisation du marché céréalier**

### **Chapitre 03 : production et importation des céréales en Algérie**

#### **Section 01 : tendance de la balance agroalimentaire en Algérie**

#### **Section 02 : production et importation des céréales en Algérie**

#### **Section 03 : rôle de l'OAIC de dans la filière céréales en Algérie**

#### **Section 04 : effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie**

# **Introduction générales**

---

## **Introduction générale**

Le commerce international des céréales occupe une place très importante dans l'économie mondiale, jouant un rôle vital dans la sécurité alimentaire et l'équilibre économique de nombreux pays. Les céréales, telles que le blé, le riz, le maïs et l'orge, sont des produits de base essentiels pour l'alimentation humaine, et animale.

Le commerce des céréales s'est considérablement développé au fil des siècles, favorisé par les progrès technologiques, les échanges internationaux croissants et la demande accrue de denrées alimentaires. Aujourd'hui, il représente l'un des secteurs commerciaux les plus importants et les plus dynamiques au niveau mondial.

La production des céréales est soumise à un cycle végétatif et aux conditions climatiques, ce qui rend les variations imprévisibles et significatives. L'adaptation de l'offre à la demande est un processus lent, sujet aux aléas naturels et aux décisions individuelles de millions de producteurs. Les céréales sont cultivées à travers le monde, principalement pour répondre aux besoins de consommation nationale mais aussi en réponse à la demande sur le marché international.<sup>1</sup>

En Algérie, le secteur des céréales occupe une place prépondérante dans l'alimentation, c'est la principale source de protéines et de calories, c'est l'aliment de base de la population à ce jour. La filière céréale présente un intérêt social, économique et politique, Sur le marché mondial, l'Algérie est classée parmi les grands importateurs de céréales (en particulier le blé dur et le blé tendre). Situation expliquée par la faible capacité de la filière nationale à satisfaire les besoins de consommation croissants de la population.

Les céréales occupent en Algérie en moyenne une superficie entre 3 et 3,5 millions d'hectares annuellement.<sup>2</sup> La production nationale ne couvre que 30 % en moyenne des besoins de la population.<sup>3</sup>

Le déficit enregistré est comblé par les importations. Plusieurs sources concordantes indiquent que la facture d'importation des céréales est lourde de conséquence, soit plus de 2.8

---

<sup>1</sup> Michel ,Rougé. « Les firmes internationales dans le commerce des céréales ». In: Économie rurale. N°116, 1976. Les produits alimentaires stratégiques - deuxième partie. pp. 3-8, p5.

<sup>2</sup> Abdelkader Djermoun , « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques» université de Chlef, Revue Nature et Technologie, n° 01, Juin 2009, p45 à 53 .

<sup>3</sup> O. BESSAOUED. « Géostratégies alimentaires en Méditerranée : L'enjeu Céréalier. L'Algérie et le marché des céréales ».2018.p13

# **Introduction générales**

---

milliards de dollars en 2020<sup>4</sup> , cette situation expose l'Algérie à des risques liés aux fluctuations des prix et aux pénuries sur le marché international, ce que peut avoir des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire du pays.

Les dernières années ont été caractérisées par une flambée des prix des produits alimentaires de base sur les marchés mondiaux, suite à la crise sanitaire Covid 19, et la perturbation de l'économie mondiale, et par la suite à cause de la guerre Ukraine – Russie. D'autres facteurs interviennent aussi dans les fluctuations des prix des céréales, les conditions météorologiques (sécheresses), le niveau des stocks, ainsi que d'autres facteurs.

## **La problématique :**

Dans le contexte international, d'une inflation importante des prix des produits alimentaires de base, qui a aggravé la situation de l'insécurité alimentaire dans le monde, ce travail cherche à connaître et à comprendre les différents facteurs qui déterminent les prix des céréales sur les marchés internationaux. Pour cela, on s'est posé les questions suivantes :

**Comment est réalisé le commerce international des céréales et quels sont les facteurs déterminants les prix des céréales au niveau international ? Quelle est l'incidence des fluctuations des prix des céréales sur la sécurité alimentaire en Algérie ces dernières années ?**

Dans le but d'approfondir notre analyse de cette problématique nous avons posé quelques questions secondaires :

**Question 1.** Quelles sont les théories du commerce international et évolution de Commerce international des produits agroalimentaires ?

**Question 2.** Quelles sont les tendances de la production, de l'exportation et de l'importation des céréales dans le monde et quels sont les principaux pays producteurs et importateurs ?

**Question 3.** Quelles sont les tendances la production et importations de céréales en Algérie, et Quels sont les effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie ?

## **Objectif de l'étude**

---

<sup>4</sup> CNIS ,2020.

# **Introduction générales**

---

L'objectif de cette étude est d'analyser le commerce international des céréales à l'échelle mondiale, et son impact sur la sécurité alimentaire de l'Algérie, puisque l'Algérie est un importateur net de céréales.

## **Structure du mémoire**

Afin de répondre à notre problématique et comprendre le sujet de notre étude, nous avons réparti notre mémoire en trois chapitres :

- Le premier chapitre présente le lien entre l'agriculture et le commerce international, en mettant l'accent sur les théories du commerce international et l'agriculture dans les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et analyse l'évolution du commerce international des produits agroalimentaires.

-Le deuxième chapitre porte sur le commerce international des céréales dans le monde. Il examine la production, l'exportation et l'importation des céréales à l'échelle mondiale, ainsi que les principaux pays producteurs et importateurs de ces denrées. De plus, ce chapitre analyse les facteurs déterminants des prix des céréales, qui peuvent avoir un impact significatif sur le commerce international de ces produits.

- Le troisième chapitre se penche spécifiquement sur la production et les importations de céréales en Algérie. Il présente les tendances de la balance agroalimentaire du pays sur une période allant de 2000 à 2020, en mettant l'accent sur la production et les importations de céréales. En outre, ce chapitre examine les effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie.

# **Chapitre I : Agriculture et commerce internationale**

## **Section 1 : Les théories du commerce international**

Les théories du commerce international tentent d'expliquer la spécialisation des pays dans la production d'une gamme de biens et services vendus sur le marché national et exportés sur les marchés étrangers en échange d'une autre gamme de biens et services importés.

Par ailleurs, un pays se spécialise dans les biens pour lesquels il possède un avantage, c'est-à-dire dans lequel il est plus efficace que les autres pays dans la production de ces biens. Les théories diffèrent essentiellement dans l'explication de l'origine de cet avantage.

Les spécialistes distinguent entre deux théories de commerce international à savoir les théories traditionnelles et les nouvelles théories du commerce international.

### **1. Les théories traditionnelles du commerce international**

#### **1-1-Les théories classiques**

Les classiques étaient les premiers à tenter l'étude sur l'évolution de l'échange international qui est basés essentiellement sur les avantages comparatifs et les dotations en facteurs des pays, parmi ces théories, on cite :

##### **1-1-1-Théories des avantages absolus (Adam Smith 1776)**

Selon cette théorie, pour échanger chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les activités pour lesquelles il possède quelques avantages comparé aux autres pays en termes de productivité et d'acheter à l'étranger ce que les producteurs extérieurs peuvent fabriquer à faible coût. Le pays qui parvient à produire un bien avec moins de facteurs de production que les autres pays, obtient un avantage absolu, c'est le principe de division du travail que Adam Smith applique au contexte international. Si chaque pays, après l'ouverture à l'échange, se spécialise dans le produit pour lequel il a un avantage absolu, il en résulte un gain mondial.

On conclut de par l'étude de cette théorie qu'Adam Smith se base sur "L'avantage absolu" qu'a la possibilité pour un pays de produire un bien avec moins de facteurs de production que partout ailleurs dans le reste du monde<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Jean -Louis Mucchielli, « Relations économique internationales », Edition, Paris, 2010, P.39, P.110.

**1-1-2-Théorie des avantages comparatifs (David Ricardo 1817)**

La théorie de l'avantage comparatif a été développée au XIXe siècle par l'économiste britannique David Ricardo (1772-1823).

On peut le résumé de la manière suivante : chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production du ou des biens pour lesquels il dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres pays et à acheter les biens qu'il n'a pas produit.

A ce titre David Ricardo développe une nouvelle approche de l'échange international fondée non plus sur l'analyse des coûts absolu de production mais plutôt sur l'étude des coûts relatifs. D'après D.R « le commerce avec l'étranger est très avantageux pour un pays puisqu'il augmente le nombre et la variété des objets auquel on peut employer son revenu et avec abondance des denrées à bon marché, il encourage et favorise l'accumulation des capitaux »<sup>2</sup>

On conclut que cette théorie d'après Ricardo, ce n'est pas le niveau des coûts mais leurs structures qui gouvernent la spécialisation internationale même en absence d'avantage absolu la spécialisation peut se révéler avantageuse en se spécialisant dans le bien pour lequel ils disposent de la productivité.

La plus forte-ce sont donc les différences de productivité du travail qui exercent la spécialisation internationale donc, cette théorie montre que les pays ont intérêt à se spécialiser même s'ils ne disposent d'aucun avantage absolu c'est une théorie en faveur d'une division internationale du travail et de libre-échange. La spécialisation de chaque pays permet une économie de facteur travail favorisant les gains de productivités et la hausse du volume produit.

**1-2-Les théories néoclassiques de l'échange international**

Après les classiques, nous avons les néoclassiques qui ont contribué à leur tour au développement du commerce international, parmi leurs travaux nous avons :

---

<sup>2</sup> M. Basle, B. Chavence, G Leobal, F. Benhamou, Geldon et A. Lipietz « Histoire des pensées économique », Edition, Dalloz, 1993, P.62.

### **1-2-1-La théories de la dotation en facteur de production d'HOS**

Cette théorie des coûts relatifs a été approfondie au XXe siècle par les économistes Hecksher, Ohlin et Samuelson met l'accent sur la différence de dotation, ainsi que le prix relatif des facteurs entre deux pays pour expliquer le commerce.

#### **1-2-1-1-Le théorème Hecksher - Ohlin (H-O)**

Cette théorie est développée par les deux économistes E. Hecksher (1919) et B. Ohlin (1933), elle est souvent désignée sous le nom HO.

Dans le modèle de base d'Hecksher et Ohlin, les différences de dotation de facteurs sont à la source des avantages comparatifs, les pays sont supposés ne pas avoir les mêmes dotations relatives de facteurs et donc ne pas obtenir les mêmes coûts relatifs de production pour les produits. Deux facteurs de production sont retenus : le capital et le travail.

La théorie de HO peut s'énoncer comme suit « chaque pays a en effet intérêt à se spécialiser dans la production qui nécessite des facteurs de production largement disponible ».<sup>3</sup>

La théorie des dotations en facteurs de production traitée par HO avait conclu que :

- L'échange des produits provoque l'échange des facteurs de production.
- Chaque nation a en effet intérêt à se spécialiser dans des productions nécessitant des facteurs de production qu'elle possède en abondance.

#### **1-2-1-2-La contribution de P.A. Samuelson**

L'homogénéisation des prix des facteurs de production entre les pays qui pratiquent le commerce international. Le théorème P. A. Samuelson énonce qu'une augmentation du prix relatif d'un bien accroît la rémunération réelle du facteur qui est intensif dans la fabrication de ce bien, et diminue la rémunération réelle de l'autre facteur. En effet, le commerce international élève le prix des facteurs abondants et diminue les prix du facteur considéré cher.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> B. Ghendouzi, « Relation économique international », Edition, Dar Elmaarefa, P.26.

<sup>4</sup> Gueutin Claire- Agnès « Essentiel de l'économie I » Fiches de cours et cas pratique, Edition, Ellipses, 2012.

## **2 - Les nouvelles théories du commerce international**

Les nouvelles théories du commerce international sont présentées comme concurrentes de la théorie traditionnelle.

### **2-1- L'approche néo factorielle**

L'approche néo factorielle prend en considération la notion de capital humain et qualification du travail.

L'énoncé de cette théorie est : « Un pays relativement abondant en capital exportera des biens intensifs en travail qualifié et un pays relativement peu abondant en capital exportera des biens intensifs en travail non qualifié ».<sup>5</sup>

### **2-2- L'approche néo technologique**

L'approche néo technologique explique le mouvement et la dynamique des transactions internationales en terme de l'écart technologique entre les pays, ce dernier constitue le déterminant de commerce international tel que : les pays en avance exportant les biens intensifs en nouvelle technologie et les autres, des produits banalisés.

Cette théorie est développée par Posner qui a montré qu'une avance technologique d'une firme peut lui conférer un nouvel avantage comparatif au pays d'origine de la firme innovatrice.

### **2-3- Théorie macroéconomiques**

On peut distinguer deux théories :

#### **2-3-1-Théorie de la demande**

Les analyses traditionnelles sont fondées sur les capacités de production des pays et donc sur l'offre. En 1961, Stefan Burestam Linder considère que la demande, largement négligée joue un rôle essentiel dans l'explication du commerce international. Les pays se spécialisent non plus en fonction de leurs dotations en facteurs mais de leur demande interne. Quand celle-ci tend à se saturer, l'entreprise cherche de nouveaux débouchés à l'exportation. Dans cette optique, le marché international n'est rien d'autre que le prolongement du marché national.

---

<sup>5</sup> Jean Louis Mucchielli ,Op.Cit,P.58.

**2-3-2-Théorie du cycle de vie international des produits**

Vernon<sup>6</sup> a montré le caractère temporaire de cet avantage .Quand le produit banalisé est parvenu dans sa phase de maturité, il devient intensif en travail peu qualifié ; dans ces nouvelles conditions, le prix des facteurs retrouve son importance. Pour diminuer les coûts (transports, fabrication), les entreprises délocalisent leur production vers des pays en voie de développement à leur tour exportateur vers les pays industrialisés.

**2-4-Théorie de la firme**

Elle consiste en trois théories :

**2-4-1- La concurrence imparfaite**

La différenciation des produits permet aux entreprises de retrouver une situation de monopole de fait, il ne s'agit plus de produire en masse des produits homogènes mais de produire en séries plus limitées, des articles différenciés, soit dans le cadre d'une stratégie de spécialisation, soit d'une stratégie de diversification.

**2-4-2 -Théorie de la firme multinationale**

D'autres auteurs comme Dunning, ont essayé d'intégrer dans leurs analyses les trois niveaux macroéconomique (nation), méso économique (secteur d'activité), et microéconomique (entreprise) pour démontrer que les stratégies d'internationalisation dépendaient de la combinaison d'un certain nombre de conditions ; la firme doit posséder (au niveau méso économique) certains avantages, par exemple une technologie, qu'il est plus intéressant d'internaliser (niveau microéconomique) du fait des faibles coûts des facteurs de production du pays d'accueil (niveau macroéconomique).

**2-4-3- L'avantage compétitif des nations**

---

<sup>6</sup> Vernon : économiste américain connu pour sa théorie de cycle de vie du produit et pour son application au commerce international.

Si le succès d'une entreprise à l'international est prédéterminé, selon Michael Porter<sup>7</sup>, par la qualité de son environnement national, cela s'avère une condition nécessaire mais non suffisante. Deux variables sont appelées à jouer le rôle :

- L'Etat qui dispose de moyens (fiscaux, monétaire, légaux) qui permettent de stimuler les industries, de modifier la concurrence, d'améliorer la qualité des facteurs ou encore de stimuler la demande intérieure ;
- Le hasard<sup>8</sup>.

Sous l'égide du GATT et après de l'organisation mondiale du commerce (L'OMC), les pays ont trouvé un cadre idéal pour améliorer leurs activités.

## **Section 2 : L'Agriculture dans le commerce international**

L'agriculture bénéficie d'une place particulière dans le commerce international et les négociations multilatérales au sein du GATT d'abord et de l'OMC par la suite.

### **2.1 L'agriculture dans les accords de l'OMC**

L'Accord sur l'agriculture est entré en vigueur le 1er janvier 1995, l'objectif du processus de réforme engagé par le programme de réforme du Cycle d'Uruguay est d'établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché.

Ce programme comprend : des engagements spécifiques de réduire le soutien et la protection dans les domaines du soutien interne, des subventions à l'exportation et de l'accès aux marchés, ainsi que l'établissement de règles et de disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique.

L'Accord prend aussi en compte des considérations autres que commerciales, y compris la sécurité alimentaire et la nécessité de protéger l'environnement, et prévoit l'octroi d'un traitement spécial et différencié aux pays en développement, y compris une amélioration des possibilités et modalités d'accès pour les produits agricoles présentant un intérêt particulier pour ces Membres.

---

<sup>7</sup> Porter : Economiste américain célèbre pour son analyse de la façon dont une entreprise peut obtenir un avantage concurrentiel ou compétitif.

<sup>8</sup> A Gerjebin ; « Théorie contemporaine de l'échange international » France, 1987, P.229.

Les produits agricoles sont définis à l'Annexe 1 de l'Accord par référence au système harmonisé de classification des produits – la définition couvre non seulement les produits agricoles initiaux tels que le blé, le lait et les animaux vivants, mais aussi les produits qui en sont dérivés comme le pain, le beurre et la viande, ainsi que tous les produits agricoles transformés tels que le chocolat et les saucisses et saucissons. Sont également inclus les vins, les eaux-de-vie et les produits du tabac, les fibres telles que le coton, la laine et la soie, et les peaux brutes d'animaux destinées à la fabrication de cuirs. Les poissons et les produits à base de poisson en sont cependant exclus, tout comme les produits de la sylviculture.

L'Accord sur l'agriculture établit un certain nombre de règles d'application générale pour les mesures agricoles liées au commerce, principalement dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne et de la concurrence à l'exportation. Ces règles concernent les engagements de chaque pays d'améliorer l'accès aux marchés et de réduire les subventions ayant des effets de distorsion des échanges, qui sont inscrits dans les listes des Membres de l'OMC et qui font partie intégrante du GATT<sup>9</sup>.

L'Accord sur l'agriculture vise à promouvoir une réforme progressive du secteur agricole, avec pour objectif principal l'établissement d'un système de commerce agricole juste, équitable et axé sur le marché. Dans le cadre de cet accord, différentes dispositions portent sur<sup>10</sup> :

a. L'accès aux marchés :

- Mesures tarifaires et non tarifaires ;
- Réductions tarifaires ;
- Mesures spéciales de sauvegarde ;

b. Le soutien national aux producteurs ;

c. Les subventions à l'exportation.

#### **A. Engagements relatifs à l'accès aux marchés**

Les restrictions concernant l'accès aux marchés se sont manifestées sous la forme de mesures tarifaires et non tarifaires. Parmi les mesures tarifaires, on trouve les contingents, les

<sup>9</sup> OMC, 2023

<sup>10</sup> M. Masiwa. « ACCORD DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) SUR L'AGRICULTURE », Etudes sur le commerce et le développement. Fascicule n°14, Janvier 2002

différentes taxes à l'importation, les prix minimums à l'importation et les licences d'importation discrétionnaires, ainsi que les restrictions d'exportation volontaires. Un aspect clé de cet engagement est que tous les pays, même les moins développés, sont tenus de consolider leurs tarifs sur les produits agricoles.

### **A. 1 Tarification des barrières non tarifaires**

Lors du Cycle d'Uruguay, il est apparu clairement que la plupart des obstacles à l'accès aux marchés pour les produits agricoles étaient des barrières non tarifaires. Afin d'uniformiser les réductions de ces barrières, les membres se sont mis d'accord pour convertir les barrières non tarifaires en équivalents tarifaires (ET). Ces équivalents seraient calculés en fonction de la moyenne des prix du marché mondial soumis aux barrières tarifaires, comparés à leur prix local dans le pays importateur, selon la formule suivante :

$$ET = (\text{Prix local} - \text{Prix externe}) / \text{Prix externe}$$

- Les prix locaux représentent les prix de gros ;
- Les prix externes correspondent aux prix CAF (coût, assurance et fret) à l'importation ;
- La période de référence pour les données annuelles moyennes est généralement située entre 1986 et 1988.

Après la tarification, les membres ont consolidé les niveaux tarifaires résultants pour les produits agricoles, et ces niveaux consolidés sont devenus la base des réductions tarifaires. Toutefois, dans de nombreux cas, les pays développés ont appliqué des équivalents tarifaires très élevés pour les mesures non tarifaires, ce qui a créé des tarifs extrêmement prohibitifs.

### **A.2 Les réductions tarifaires**

Découlant du processus tarifaire doivent atteindre une moyenne de 36% pour les pays développés entre 1995 et 2000 (avec un minimum de 15%), tandis que les pays en développement se sont engagés à une réduction moyenne de 24% (avec un minimum de 10%) sur la même période. Les pays les moins avancés ne sont pas tenus de réduire leurs tarifs, mais tous les membres doivent consolider leurs tarifs sur les produits agricoles. Cependant, certaines mesures non tarifaires peuvent être maintenues dans des conditions spécifiques, telles que lorsque les importations d'un produit spécifique représentent moins de 3% de la consommation locale, ou lorsqu'un produit bénéficie d'un traitement spécial lié à la sécurité

alimentaire (par exemple, les aliments de base dans les pays en développement) ou à des préoccupations environnementales.

### **A.3 Mesures de sauvegarde spéciales**

Les mesures de sauvegarde spéciales de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC sont conçues pour prévenir les perturbations sur les marchés locaux causées par des augmentations soudaines des importations. Elles permettent l'imposition de droits de douane additionnels dans certaines conditions, tout en soulignant la nécessité de trouver un équilibre entre la réduction des tarifs et la protection des intérêts des pays importateurs et exportateurs.

## **B Engagement en matière de soutien interne**

Les perturbations sur le marché international résultent non seulement de mesures de protection importantes, mais également de mesures de soutien interne adoptées par certains pays membres. Ces mesures comprennent des subventions à l'exportation et des paiements directs aux agriculteurs financés par les gouvernements. Par exemple, la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne offre des subventions aux agriculteurs, ce qui contribue à protéger en grande partie le marché de l'UE.

Ces mesures de soutien interne sont réglementées par les réductions des mesures globales du soutien total (MGS). La MGS représente la valeur totale du soutien interne ou des subventions accordées par un État membre pour chaque catégorie de produits agricoles.

### **B.1 Réduction des mesures globales du soutien interne totale (MGS)**

L'Accord sur l'agriculture prévoit une réduction des mesures globales du soutien interne totale (MGS). Les pays développés doivent réduire leurs MGS de 20% sur une période de 6 ans, tandis que les pays en développement doivent les réduire de 13% sur 10 ans. Aucune exigence de réduction n'est imposée aux pays les moins avancés (PMA).

#### **Exemptions**

- Les subventions oranges : réductions du soutien interne**

L'Accord sur l'agriculture définit les subventions oranges comme perturbatrices du marché. Il établit un plafond annuel pour la valeur du soutien interne et prévoit une réduction de 20% par an pendant 6 ans pour les pays développés, et de 10 ans pour les pays en développement à partir de 1995. Les mesures de soutien spécifiques et non spécifiques sont incluses pour

atteindre les mesures globales de soutien, qui ne doivent pas dépasser le niveau d'engagement consolidé annuel.

L'Accord sur l'agriculture prévoit des exemptions d'engagements de réduction pour certaines subventions internes, appelées subventions vertes. Ces subventions ne perturbent pas la production agricole ou ont un impact négatif limité, et n'apportent pas de soutien aux prix des produits. Les exemples d'exemptions comprennent les aides à l'investissement agricole dans les pays en développement, les aides aux facteurs de production tels que la mécanisation, la mise en valeur des terres, les semences, les engrains, etc., les mesures de soutien à la diversification et à l'abandon des cultures illicites, les services généraux tels que la recherche, la lutte contre les nuisibles et les maladies, la formation, le marketing et la promotion, les services d'infrastructures, la gestion du cheptel pour des raisons de sécurité alimentaire, et l'aide alimentaire locale pour les pays en développement.

- **Subventions vertes**

L'Accord sur l'agriculture prévoit des exemptions pour certaines subventions internes appelées "subventions vertes" qui ne perturbent pas la production agricole et n'ont pas d'effet positif sur les prix des produits. Ces exemptions comprennent des aides à l'investissement agricole, des aides aux facteurs de production, le soutien à la diversification, des services généraux tels que la recherche et la formation, la gestion du cheptel pour des raisons de sécurité alimentaire, ainsi que l'aide alimentaire locale. Ces exemptions permettent aux pays en développement de fournir un soutien ciblé sans être tenus de réduire ces mesures.

- **Les subventions bleues**

Les subventions bleues exemptent certains paiements directs liés à la limitation de la production. Ces exemptions incluent les paiements basés sur des zones ou des rendements fixes, ceux effectués sur 85% ou moins du niveau de production de base, et les paiements d'élevage basés sur un nombre fixe de têtes. La réduction des subventions à l'exportation et le soutien aux producteurs locaux avantage les exportateurs de produits agricoles africains, en éliminant la concurrence des produits agricoles subventionnés des pays développés sur le marché mondial. Cependant, cela entraînera une augmentation des prix des produits alimentaires, en particulier dans les pays développés. Les importateurs nets de produits alimentaires devront dépenser davantage pour s'approvisionner en quantités suffisantes, ce qui peut être préjudiciable aux pays confrontés à une pénurie de devises. De plus, la libéralisation

favorisera l'importation de produits alimentaires à faible coût, décourageant ainsi la production nationale. Les pays africains, majoritairement importateurs nets de produits alimentaires, doivent augmenter leur production agricole pour tirer parti de la libéralisation et accroître leurs revenus d'exportation

### **C. Subventions à l'exportation**

Les pays développés doivent réduire les primes directes à l'exportation de 36% et la quantité des exportations subventionnées de 21% sur une période de base de 6 ans.

Les pays en développement sont tenus de réduire les aides directes à l'exportation de deux tiers par rapport aux pays développés sur une période de 10 ans, tandis que les pays les moins avancés (PMA) ne sont pas soumis à des réductions. L'Accord sur l'agriculture prévoit un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, notamment en ce qui concerne l'achat et la vente de stocks de sécurité alimentaire, l'aide alimentaire locale et les dispositions relatives à la paix. Des discussions sont en cours pour compenser les coûts élevés supportés par les importateurs de produits alimentaires en raison de la libéralisation, mais des problèmes subsistent quant au calcul des niveaux de compensation appropriés. Des mesures spéciales, telles que des financements du FMI et de la Banque mondiale, sont mises en place pour garantir la disponibilité de denrées alimentaires pour les PMA et les importateurs de produits alimentaires

#### **2.1.1 Problèmes d'importance dont doivent débattre les pays africains lors des négociations de l'OMC<sup>11</sup>**

Lors des négociations de l'OMC, les pays africains doivent aborder plusieurs problèmes importants. Ils doivent se prémunir contre l'introduction subrepticte de la notion de multifonctionnalité comme protection. Ils doivent se concentrer sur la suppression des plafonds et de l'escalade tarifaires dans le secteur agricole.

L'élimination progressive des subventions à l'exportation pratiquées par les pays industrialisés est essentielle, car ces subventions compromettent les secteurs où les pays africains ont un avantage comparatif. Ils doivent également soutenir le développement de l'agriculture par le biais de subventions non remboursables.

---

<sup>11</sup> FAO <https://www.fao.org/3/cb7272fr/cb7272fr.pdf>

Les pays africains doivent plaider en faveur de la réduction des tarifs et des subventions dans les secteurs où ils ont intérêt à exporter, tels que les fleurs naturelles, les produits alimentaires transformés, les produits laitiers, les céréales et le tabac. Ils doivent demander une augmentation des quotas pour améliorer l'accès aux marchés. De plus, ils doivent examiner les effets des règles nationales renforcées sur la transformation du tabac et la consommation de cigarettes dans les pays développés, en vérifiant les éventuels favoritismes et protectionnisme.

### **2.1.2 Avantages et inconvénients de l'Accord sur l'agriculture**

Les bénéficiaires et les perdants de l'Accord sur l'agriculture figurent, L'UE, selon The Economist Intelligent Unit (1995), est la plus grande bénéficiaire de l'Accord sur l'agriculture. Elle gagnera près de 18,2 milliards de dollars des Etats-Unis des mesures de libéralisation. Les autres grands bénéficiaires sont : le Japon (6,6 milliards de dollars), la Corée du Sud (2,6 milliards de dollars) et l'Amérique du Nord (2,5 milliards de dollars). Les plus grands perdants sont les anciennes républiques soviétiques et l'Europe de l'Est, talonnées par l'Afrique. Le continent africain va perdre près de 103 millions de dollars des Etats-Unis, une perte considérable en égard eu fait que les exportations l'Afrique sont basées sur l'agriculture.<sup>12</sup>

## **2.2 Commerce international des produits agroalimentaires (évolution)**

### **2.2.1 Tendances du commerce agricole et alimentaire<sup>13</sup>**

Au cours des trente dernières années, la valeur du commerce mondial dans le secteur agroalimentaire a plus que doublé en termes réels. Cette croissance s'est déroulée de manière régulière jusqu'en 2008, année où elle a été interrompue en raison de la récession économique qui a suivi la crise financière de 2008. Par la suite, entre 2010 et 2013, le commerce agroalimentaire a connu un regain de dynamisme. Cependant, à partir de 2014, la valeur des échanges agroalimentaires a baissé à nouveau, principalement en raison de la chute des prix des produits de base et des fluctuations des taux de change. Néanmoins, entre 2016 et 2019, le commerce agroalimentaire mondial a rebondi. le taux de croissance annuel moyen du

<sup>12</sup> M. Masiwa. « ACCORD DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) SUR L'AGRICULTURE », Etudes sur le commerce et le développement. Fascicule n°14, Janvier 2002

<sup>13</sup> Daneswar Poonyth, « ÉVOLUTION DES STRUCTURES DU COMMERCE AGROALIMENTAIRE: L'IMPORTANCE CROISSANTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT » , No. 48 OCTOBRE 2021.

commerce agroalimentaire a été de 3,8%, passant de 531 milliards de dollars américains en 1990 à 1 370 milliards de dollars américains en 2019 (en termes réels).

## **2.2.2 Commerce agroalimentaire**

À l'échelle mondiale, la période de 2000 à 2009 a enregistré la croissance la plus forte, avec un taux annuel de 7%, comparé à 1,1% pour la période de 1990 à 1999 et 3% pour la période de 2010 à 2019. Ces schémas de croissance varient également selon les groupes de pays, les pays en développement ayant dépassé les pays développés pendant la période de 2000 à 2019.

**Tableau 01 : les taux de croissance annuels moyens du commerce agroalimentaire 1990-2019**

Période	taux de croissance annuel moyen
1990-1999	1,1%
2000-2009	7%
2010-2019	3%

**Source :** FAO, 2020, <https://www.fao.org/3/cb7272fr/cb7272fr.pdf>

La croissance du commerce agroalimentaire est influencée par plusieurs facteurs, tels que l'amélioration des transports, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que les avancées numériques. Ces éléments contribuent à réduire les coûts des échanges commerciaux, ce qui a des répercussions positives sur la croissance économique et sa répartition entre les pays développés et les pays en développement.

L'amélioration de l'accès aux marchés a également joué un rôle essentiel dans le renforcement des échanges de produits alimentaires et agricoles. Cela a été rendu possible grâce à la réduction des tarifs douaniers suite à l'entrée en vigueur de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce en janvier 1995, ainsi que grâce à de nombreux accords commerciaux régionaux.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> Daneswar Poonyth, « ÉVOLUTION DES STRUCTURES DU COMMERCE AGROALIMENTAIRE: L'IMPORTANCE CROISSANTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT », No. 48 OCTOBRE 2021. Dossiers de politique commerciale, no. 48. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7272fr>

### **2.2.3 Évolution du commerce agroalimentaire par rapport au commerce de marchandises<sup>15</sup>**

Au cours de la période depuis 1990, le commerce mondial des produits agricoles et alimentaires a connu une croissance continue, mais à un rythme plus lent que le commerce mondial de marchandises en général. Alors que le taux de croissance annuel moyen du commerce agroalimentaire a été de 3,7%, celui du commerce de marchandises a été de 4,4% (figure 1). Par conséquent, la part du commerce agroalimentaire dans les exportations mondiales totales a diminué, passant d'environ 9,5% en 1990 à environ 7,7% en 2019 (figure 3).

Cette tendance est également observée chez les pays les moins avancés (PMA). Par exemple, la proportion des exportations agricoles des PMA dans leurs exportations totales de marchandises est passée de 22% à 11%, tandis que la proportion des importations agricoles dans leurs importations totales de marchandises a chuté de 52% à environ 31% au cours de la même période.

---

<sup>15</sup> <https://www.fao.org/3/cb7272fr/cb7272fr.pdf>

figure 1: Évolution des échanges agroalimentaires, 1990-2019\*//\*

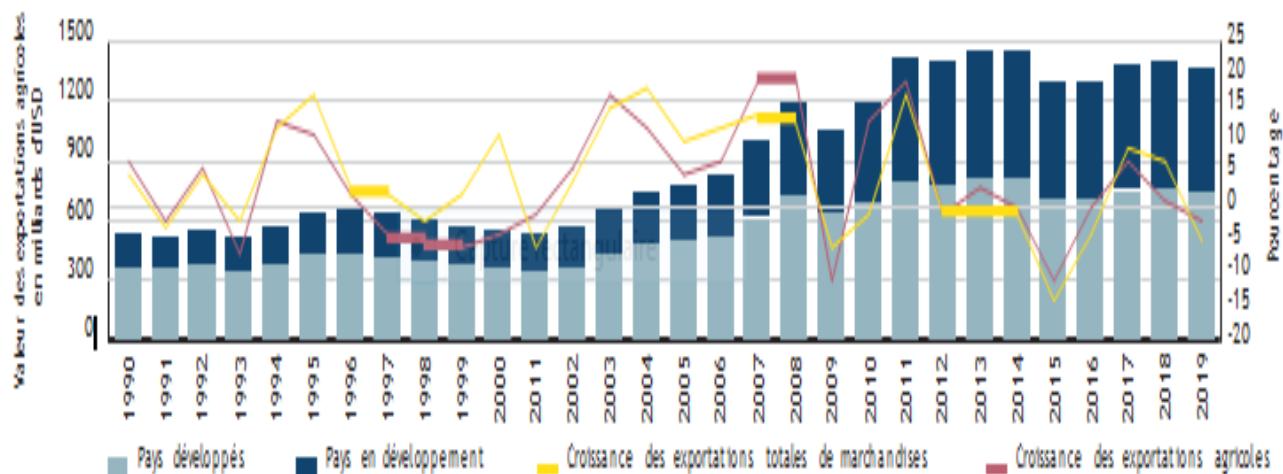


figure 2: Croissance du commerce agricole, exportations et importations (%), 1990-2019\*

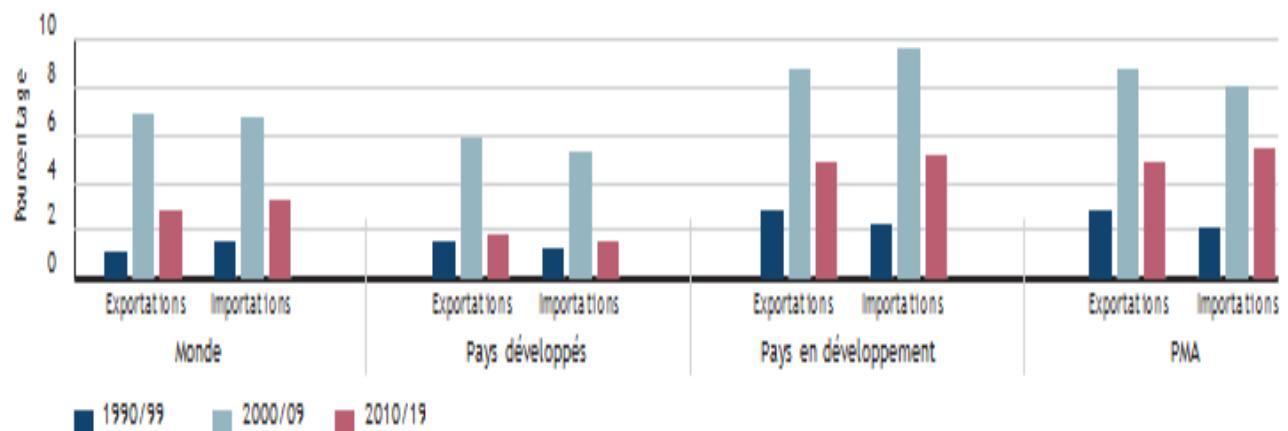
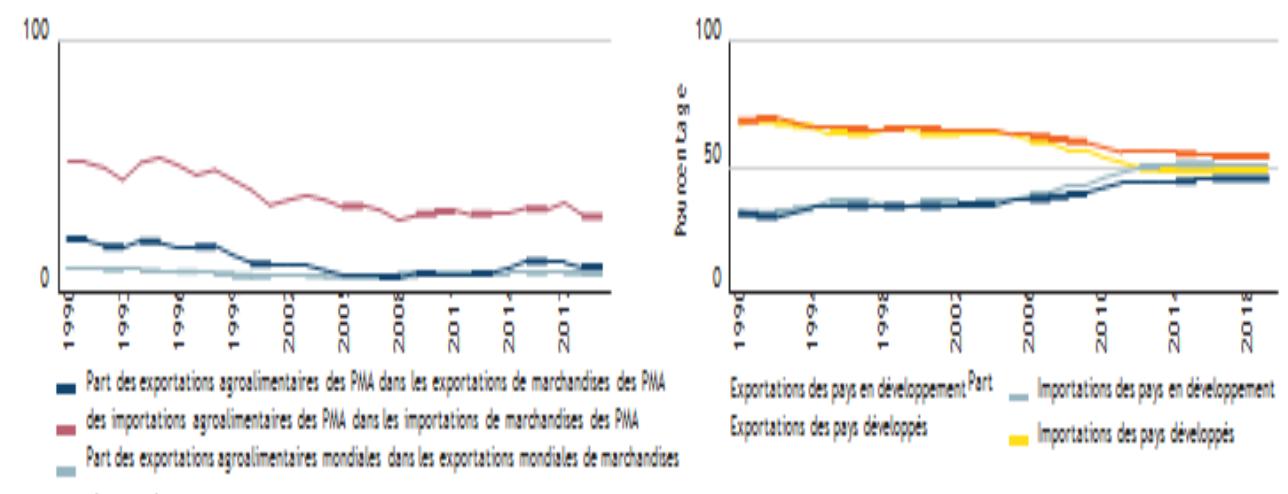


figure 3: Part des échanges agroalimentaires dans le commerce de marchandises (%), 1990-2019\* figure 4: Part dans les importations et les exportations agricoles mondiales (%), 1990-2019\*

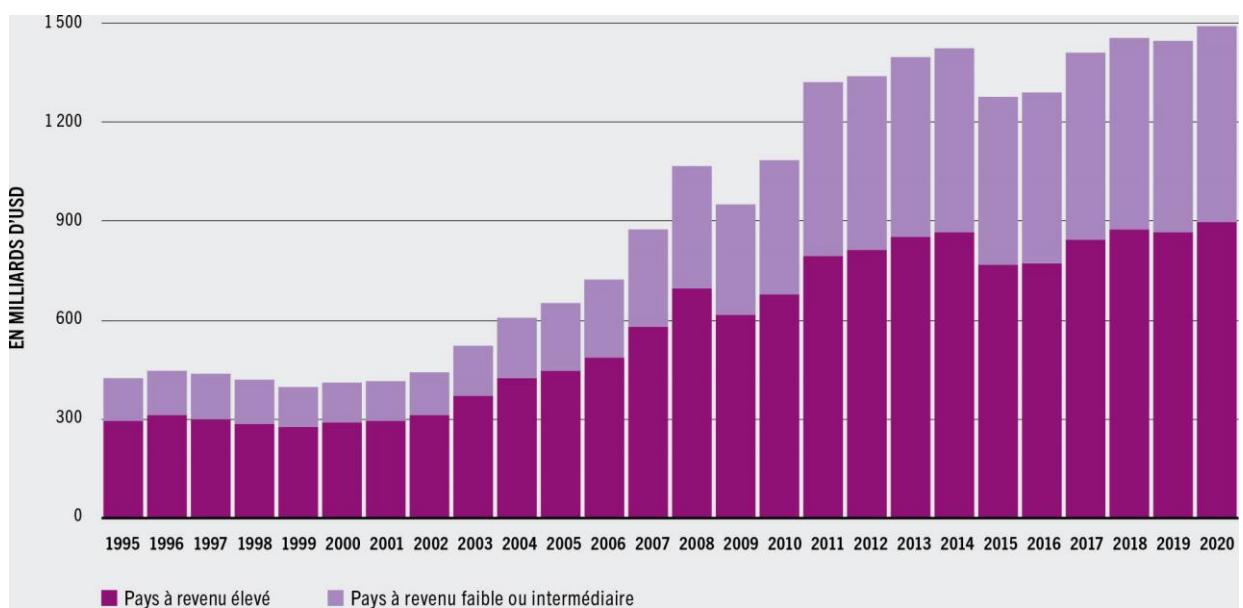


**Source :** Daneswar Poonyth, « ÉVOLUTION DES STRUCTURES DU COMMERCE AGROALIMENTAIRE: L'IMPORTANCE CROISSANTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT », No. 48 OCTOBRE 2021. Dossiers de politique commerciale, no. 48. Rome, FAO.  
<https://doi.org/10.4060/cb7272fr>

La diminution de la part des exportations agricoles dans le total des exportations de marchandises suggère que les PMA ont augmenté leurs recettes d'exportation grâce à d'autres sources que les produits agricoles. Cela peut indiquer une diversification de leurs économies et une dépendance réduite à l'égard des produits agricoles pour leurs revenus d'exportation.

La figure suivante retrace l'évolution des exportations des produits agroalimentaires depuis 1995.

**Figure 5 : Evolution de la valeur des exportations des produits agroalimentaires**



Source : FAO, 2022

On remarque une évolution croissante dans l'ensemble des exportations agroalimentaires, cette croissance est nette à partir du début des années 2000, pour les pays développés et à revenu intermédiaire ou faible.

La croissance des exportations est significative aussi, depuis 2003, les exportations des deux catégories de pays (revenus élevés, intermédiaire et faible) est importante aussi.

## 2.2.4 L'importance croissante des pays en développement dans le commerce agroalimentaire

Une tendance notable dans le commerce mondial des produits agricoles et alimentaires est l'augmentation de la participation des pays en développement sur les marchés. Entre 1990 et 2019, leur part dans les exportations agroalimentaires mondiales est passée de 32% à 46%, tandis que celle des pays développés a diminué de 68% à 54%. De plus, la part des pays

développés dans les importations agroalimentaires mondiales est passée de 67% à 49%, tandis que celle des pays en développement a progressé de 33% à 51%. Cette évolution a été soutenue par plusieurs pays tels que l'Argentine, le Brésil, la Chine, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, la Turquie, l'Afrique du Sud et la Thaïlande, qui ont joué un rôle majeur dans ce changement de tendance.

### **2.2.5 Principaux enjeux pour les pays en développement<sup>16</sup>**

Malgré un accroissement considérable de la part des pays en développement dans les échanges agroalimentaires mondiaux, la participation des PMA demeure limitée. Les parts des PMA dans les exportations et les importations agroalimentaires étaient respectivement de 1,5 et 5,3 pour cent en 2019. En outre, à mesure que la croissance démographique a cru à un rythme plus rapide que celui des gains de productivité agricole et a de ce fait provoqué une hausse de la demande de produits importés, la plupart des PMA sont passés du statut d'exportateurs agricoles nets à celui d'importateurs agricoles nets.

L'agriculture joue un rôle déterminant dans les PMA, représentant entre 30 et 60 pour cent du PIB, employant plus d'individus que tout autre secteur économique, assurant leur sécurité alimentaire et générant des recettes d'exportation. Toutefois, des infrastructures insuffisantes, un recours limité aux technologies, un manque d'accès aux intrants et aux ressources financières, et des institutions faibles sont autant de facteurs qui limitent la croissance de la productivité agricole des PMA et leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

---

<sup>16</sup> FAO 2018 <https://www.fao.org/3/cb7272fr/cb7272fr.pdf>

**Conclusion**

Le commerce international des produits agricoles et alimentaires a connu une croissance significative depuis deux décennies. Aussi bien, les pays développés que ceux en développement voient leurs exportations croître spécialement depuis le début des années 2000 (2003). Cependant, le commerce des produits agricoles est moins libéralisé que celui des biens manufacturés. L'accord sur l'agriculture vise à promouvoir une réforme progressive du secteur agricole, avec pour objectif principal l'établissement d'un système de commerce agricole juste, équitable et axé sur le marché. Les négociations dans le secteur agricole sont imprégnées des orientations politiques et de la recherche de l'intérêt national de chaque nation, en particulier des pays riches.

## **Chapitre II : Commerce international des céréales dans le monde**

## **Introduction**

Ce chapitre est intitulé le commerce international des céréales. L'objectif de ce chapitre, qui comprend trois sections, est d'essayer de faire une présentation générale du commerce international des céréales. Nous nous posons les questions suivantes, en quoi consiste production, exportation et importation des céréales dans le monde? Quelles sont les principaux pays producteurs et importateurs des céréales dans le monde? Qui sont les factures déterminantes des prix des céréales?

La première section de ce chapitre se concentrera sur la production, l'importation et l'exportation des céréales dans le monde. Cette section fournira une vue d'ensemble de la quantité de céréales (blé, maïs, riz) produites dans le monde, ainsi que des quantités importées et exportées des céréales dans différents pays et régions du monde.

La deuxième section examinera les principaux pays producteurs et importateurs de céréales dans le monde. Elle analysera les échanges internationaux de céréales.

Enfin, la troisième section portera sur les facteurs déterminants des prix des céréales. Cette section fournira une analyse approfondie des facteurs économiques, les politiques gouvernementales qui affectent les prix des céréales. Elle examinera également les facteurs environnementaux tels que les changements climatiques et facteurs géopolitiques et l'effet énergétique et l'offre et la demande, qui peuvent avoir une incidence sur les prix des céréales.

En somme, ce chapitre sur le commerce international des céréales dans le monde offre une vue d'ensemble des enjeux et des défis liés à la production, l'importation et l'exportation de céréales, ainsi que sur les facteurs qui déterminent les prix de ces denrées alimentaires.

## **Section 01 : production, exportation et importation des céréales dans le monde**

### **1.1 La Production mondiale des céréales**

#### **1.2 Production céréales 2010/2022**

Depuis le début des années 2010, la production de céréales dans le monde a augmenté de 23 %, soit deux fois plus que la population. Et les dernières récoltes confortent ce résultat. Pour 2022, la production mondiale devrait être à peine inférieure à celles des années précédentes.<sup>1</sup>

La production mondiale des céréales 2010 et 2022, telle que présentée dans (le tableau 02), inclut plusieurs types de céréales, dont le blé, maïs, Orge et Céréales secondaires.

**Tableau 02 : évolution de la production des céréales dans le monde 2010/2022 (millions de tonnes).**

Année	Blé	maïs	Orge	Céréales secondaires	Totales
<b>2009/2010</b>	<b>688,2</b>	<b>826,4</b>	<b>150,9</b>	<b>1 124,1</b>	<b>2789.6</b>
<b>2010/2011</b>	<b>650,7</b>	<b>837,4</b>	<b>123,0</b>	<b>1 111,3</b>	<b>2722.4</b>
<b>2011/2012</b>	<b>698,7</b>	<b>891,8</b>	<b>133,4</b>	<b>1 174,7</b>	<b>2898.6</b>
<b>2012/2013</b>	<b>660,4</b>	<b>898,1</b>	<b>129,0</b>	<b>1 158,5</b>	<b>2 846</b>
<b>2013/2014</b>	<b>716,6</b>	<b>1 026,2</b>	<b>144,4</b>	<b>1 312,9</b>	<b>3200.1</b>
<b>2014/2015</b>	<b>730,4</b>	<b>1 056,9</b>	<b>141,6</b>	<b>1 345,6</b>	<b>3274.5</b>
<b>2015/2016</b>	<b>738,1</b>	<b>1 015,0</b>	<b>149,6</b>	<b>1 350,3</b>	<b>3253</b>
<b>2016/2017</b>	<b>756,5</b>	<b>1 127,7</b>	<b>147,1</b>	<b>1 467,1</b>	<b>3498.4</b>
<b>2017/2018</b>	<b>762,8</b>	<b>1 079,5</b>	<b>143,2</b>	<b>1 402,6</b>	<b>3388.1</b>
<b>2018/2019</b>	<b>731,4</b>	<b>1 118,6</b>	<b>157,8</b>	<b>1 402,9</b>	<b>3410.7</b>
<b>2019/2020</b>	<b>762,2</b>	<b>1 123,1</b>	<b>158,4</b>	<b>1 420,0</b>	<b>3463.7</b>
<b>2020/2021</b>	<b>775,7</b>	<b>1 129,5</b>	<b>160,9</b>	<b>1 441,5</b>	<b>3507.6</b>
<b>2021/2022</b>	<b>779,6</b>	<b>1 217,0</b>	<b>146,0</b>	<b>1 503,4</b>	<b>3646</b>

**Source :** Académie d'Agriculture de France (<https://www.agri-mutuel.com/actualites/le-monde-ne-manque-pas-de-cereales-mais-les-prix-sont-fort-eleves/>) .

---

<sup>1</sup> Académie d'Agriculture de France (<https://www.agri-mutuel.com/actualites/le-monde-ne-manque-pas-de-cereales-mais-les-prix-sont-fort-eleves/>) .

En analysant les chiffres (tableau01), on remarque une tendance générale à la hausse de la production de céréales au fil des années. La production totale de céréales est passée de 2789,6 millions de tonnes en 2010 à 3646 millions de tonnes en 2022, le maïs représentait une part importante de la production totale. Cependant, en 2011, la production de blé a diminué, atteignant 650,7 millions de tonnes, tandis que le maïs a légèrement augmenté.

L'année 2012 a marqué une augmentation significative de la production de blé, qui a atteint 698,7 millions de tonnes. Le maïs a également enregistré une augmentation notable de sa production. En revanche, en 2013, la production de blé a diminué par rapport à l'année précédente, tandis que celle du maïs a légèrement augmenté.

En 2014, la production de blé a de nouveau augmenté, atteignant 716,6 millions de tonnes, tandis que la production de maïs a connu une croissance remarquable, dépassant le seuil des 1 000 millions de tonnes. Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en 2015, démontrant une croissance continue de la production céréalière dans le monde, avec une augmentation tant pour le blé que pour le maïs.

En 2016, la production totale de céréales a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une baisse de la production de maïs. Toutefois, en 2017, la production de maïs a atteint un niveau élevé, dépassant les 1 000 millions de tonnes, tandis que la production de blé est restée relativement stable.

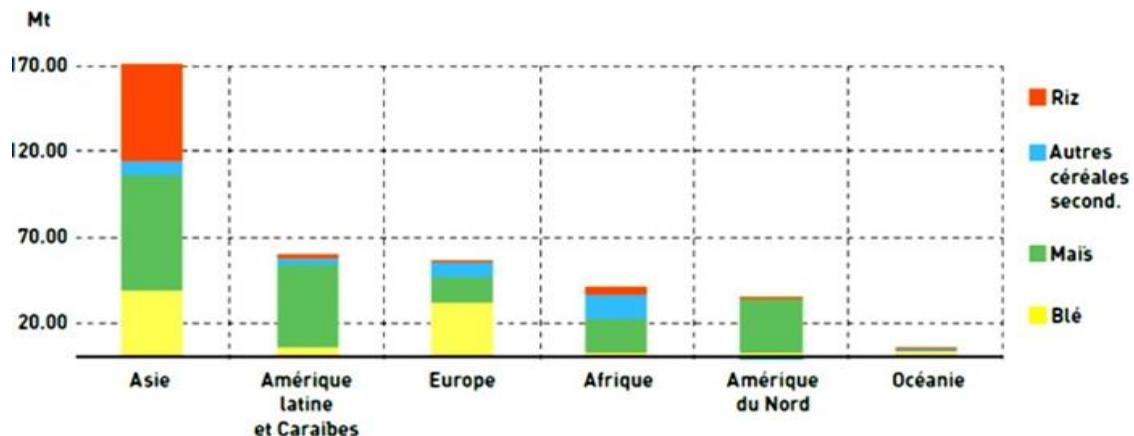
En 2018, bien que la production de blé ait légèrement diminué, la production de maïs est restée élevée. En 2019, la production de blé et de maïs a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente, mais en 2020, la production de blé a augmenté, tandis que celle de maïs est restée stable.

La tendance à la hausse s'est poursuivie en 2021, avec une augmentation de la production de blé et de maïs, atteignant des niveaux élevés. Finalement, en 2022, la production totale de céréales a atteint un nouveau sommet, dépassant les 3 600 millions de tonnes, principalement en raison d'une augmentation de la production de maïs.

### **1.3 Production de céréales par région**

Concernant la production des céréales selon les régions du monde, le Figure 06 et tableau 03 suivant illustre que c'est le continent asiatique qui est au sommet.

**Figure n°06 : Production mondiale des céréales par région 2016-2018**



Source : OCDE, 2019.

**Tableau 03 : Production mondiale de céréales par région en 2022 par rapport à 2021**

Asie	0,4
Afrique	-2,3
Amérique latine et Caraïbes	-1,7
Amérique du Sud	+7,9
Amérique du Nord	-4,7
Europe	-5,9
Océanie	1,3
Monde	-1,3

(Variation annuelle en pourcentage)

Source : FAO. 2023. Perspectives de récolte et situation alimentaire. Rapport mondial trimestriel no 1, mars 2023. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc4665fr>

L'Asie affiche une légère augmentation de 0,4 % de sa production de céréales en 2022 par rapport à l'année précédente. Cela peut être considéré comme une stabilité relative dans la région, en revanche, l'Afrique enregistre une baisse de 2,3 % de sa production de céréales en 2022, en Amérique latine et dans les Caraïbes, une diminution de 1,7 % de la production de céréales est observée.

L'Amérique du Sud enregistre une augmentation significative de 7,9 % de sa production de céréales en 2022, ce qui est une excellente nouvelle pour la région.

L'Amérique du Nord, quant à elle, connaît une diminution de 4,7 % de sa production de céréales en 2022, en Europe, une baisse de 5,9 % de la production de céréales est enregistrée en 2022.

Enfin, l'Océanie connaît une légère augmentation de 1,3 % de sa production de céréales en 2022. Cela peut être considéré comme un développement positif pour la région,

Dans l'ensemble, au niveau mondial, la production de céréales enregistre une baisse de 1,3 % en 2022 par rapport à l'année précédente

### **1.5 Les céréales les plus produites dans le monde**

Dans l'ordre, les céréales les plus produites dans le monde sont les suivantes : le maïs, le riz et le blé.

#### **1.5.1 Maïs**

Le maïs est l'une des plus anciennes plantes cultivées par l'homme. Les États-Unis en sont le principal producteur, consommateur et exportateur. Le succès de cette céréale est dû en partie à sa grande productivité et à son exceptionnelle adaptabilité géographique.

Il en existe généralement deux grandes catégories : le jaune et le blanc.

- Le maïs jaune : représente la majorité du marché mondial du maïs. Il est cultivé dans la plupart des pays de l'hémisphère nord et est surtout utilisé dans l'alimentation animale.
- Le maïs blanc : destiné à la consommation humaine, est produit en Afrique australe, Amérique latine et Asie du Sud dans des conditions climatiques très disparates. Les prix sont globalement plus élevés pour le blanc que pour le jaune, car les consommateurs le jugent de meilleure qualité.

#### **1.5.2 Blé**

Le blé est la première source de protéines végétales et de calories à l'échelle mondiale. Il entre également dans la composition de nombreux produits alimentaires tels que le pain, les pâtes, les pâtisseries, les nouilles, la semoule, le boulgour et le couscous. C'est aussi la culture vivrière qui couvre la plus grande surface cultivée au niveau mondial (quelque 14 %) et qui r Mais il y a un élément à considérer en parallèle, c'est la très forte progression de la consommation mondiale entre la campagne 2015/2016 et 2016/2017 (+28 millions de tonnes). Aussi, il faut s'interroger sur le chiffre de consommation mondiale avancé par l'USDA pour 2017/2018, à savoir une consommation mondiale à 735 millions de tonnes. Cela peut paraître un peu sous-estimé au regard de la campagne 2016/2017 à 740 millions de tonnes.

La tension sur le marché mondial du blé demeure vive avec des besoins importants du côté de l'Europe, de l'Afrique du Nord et de la Turquie. Les niveaux d'exportations du

Canada ont battu des records pendant l'automne 2020 pour alimenter de nombreux pays, Italie et Maroc en tête. Amplifié par le contexte explosif des prix des autres matières premières, les cotations du blé dur se sont enflammées au mois de décembre 2020 et début janvier 2021 au départ de l'Amérique du Nord représente la part la plus élevée des échanges de produits alimentaires dans le monde.<sup>2</sup>

En 2018, la production mondiale de blé a atteint 758 millions de tonnes selon la FAO, ce qui représente 24,04 tonnes par seconde (compteur), le record historique de la production mondiale de blé.

Pour 2019, la production devrait connaître une baisse sensible à cause de rendements moins importants que prévu dans l'Union européenne et en Russie, pays dont le poids va grandissant sur le marché : en 2017-18, la Russie a représenté 23,1% des exports mondiaux de blé, contre 13,3% en 2013-14.<sup>3</sup>

### **1.5.3. Le riz**

Le riz est cultivé dans une grande partie du monde, principalement comme une plante annuelle, même s'il peut aussi faire l'objet d'une culture pérenne. Il pousse principalement dans des terres inondées, qui facilitent la fertilisation et réduisent l'apparition des mauvaises herbes et des ravageurs. La majorité de la production mondiale de riz se trouve en Asie, de nombreux pays de la région ayant plusieurs récoltes par campagne. Plus de la moitié de la production a lieu en Chine et en Inde.

### **1.5..4. Autres céréales secondaires**

Les autres céréales secondaires sont un groupe hétérogène de céréales incluant l'orge, l'avoine, le seigle, le sorgho et le millet. Leur production est faible dans les régions qui n'ont pas de système d'irrigation. Peu d'amélioration des semences a eu lieu en Afrique et en Asie, d'où une disponibilité peu importante de sorgho et de millet dans ces régions.

La hausse de la production est plus facile dans les régions qui sont naturellement adaptées à ces types de cultures et où la technologie s'améliore, en particulier en Europe et sur le continent américain. Bien que leurs coûts de production soient plus élevés que ceux du blé et du maïs, les autres céréales secondaires devraient continuer à être intéressantes dans les

---

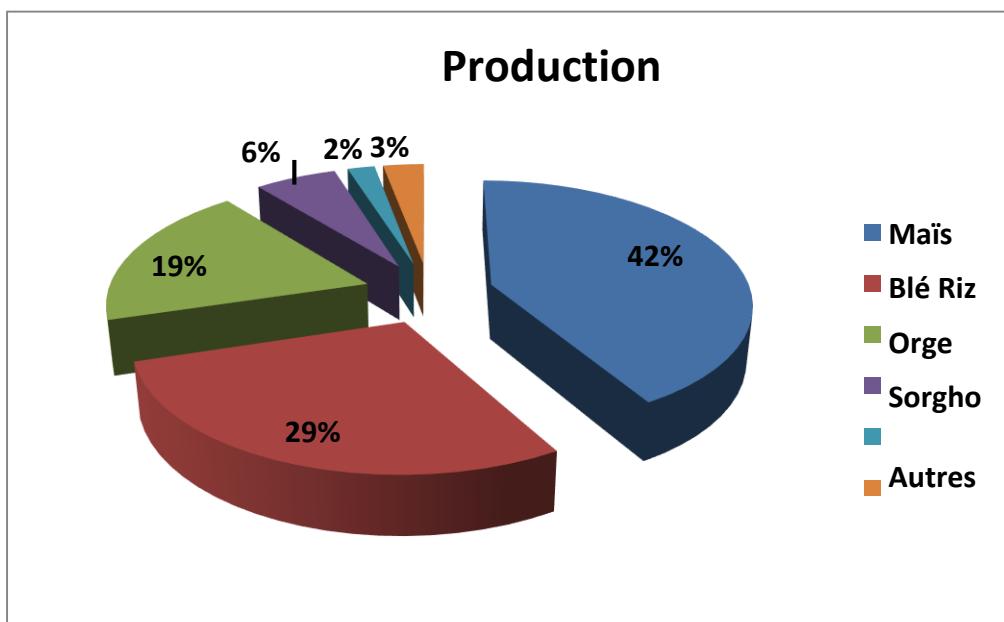
<sup>2</sup> Marché du blé dur France, Union européenne, Monde LES DONNÉES Campagne 2020-2021, DONNÉES de FranceAgriMer, 2021, p39

<sup>3</sup> Passion Céréales. Des chiffres et des céréales - Édition 2020, p8.

régions où les conditions météorologiques et la technologie facilitent les cultures multiples, et où les systèmes de rotation permettent d'accroître les rendements à l'hectare comme :

- Orge
- Sorgho
- Avoine
- Seigle

**Figure n° 07 : La production céréales selon le produit dans le monde campagne 2019-2020**



Source : USDA 2020

La production totale est de 2666 millions de tonnes

Le maïs s'avère de loin la céréale la plus produite, à raison d'une récolte de près de 1 100 millions de tonnes en 2018/2019, suivi du blé (734 millions de tonnes) et du riz (495 millions de tonnes). Ces trois céréales totalisent environ 90 % de la production céréalière mondiale.<sup>4</sup>

## **1.2 Les exportation et importations des céréales dans le monde (Les échanges mondiaux de céréales)**

<sup>4</sup> <https://www.mccormick.it/fr/toutes-les-donnees-sur-la-production-cerealiere/>

## **Chapitre 2 : commerce international des céréales dans le monde**

Les échanges mondiaux de blé sont évalués à 165 millions de tonnes. Le plus gros exportateur mondial est désormais la Russie, qui devance largement l'Union Européenne, qui est presque à égalité avec les Etats-Unis.

Les échanges de maïs en 2019 se maintiennent autour du niveau moyen des deux dernières années, grâce à une augmentation des exportations d'Amérique du Sud alors que la progression des exportations de blé s'est opérée majoritairement en Union européenne, Argentine et Ukraine. Les échanges internationaux de riz ont diminué et atteint leur niveau le plus bas depuis trois ans suite à la baisse de la demande d'importations en Asie (en particulier au Bangladesh, en Chine et en Indonésie).

Les échanges des céréales secondaires, peu développés en 2018, ont repris de la vigueur sous l'effet surtout de l'augmentation des exportations d'orge par l'Ukraine.<sup>5</sup>

Concernant le blé, il est intéressant de constater que la Russie était le plus grand exportateur mondial en 2021/2022, avec 33 millions de tonnes exportées. L'Union européenne, avec 30 millions de tonnes, se classe au deuxième rang, suivi de près par l'Australie. Les États-Unis occupent la quatrième position, ce qui souligne leur importance dans le commerce mondial du blé.<sup>6</sup>

**Tableau 04 : les pays exportateurs des céréales (années 2020) : millions de tonnes.**

	<b>Blé</b>	<b>Autres céréales</b>	<b>Total</b>
<b>Etats-Unis</b>	<b>26.1</b>	<b>61.6</b>	<b>87.7</b>
<b>Ukraine</b>	<b>18.0</b>	<b>33.3</b>	<b>51.3</b>
<b>Argentine</b>	<b>10.2</b>	<b>39.9</b>	<b>50.1</b>
<b>Russie</b>	<b>37.3</b>	<b>7.5</b>	<b>44.8</b>
<b>Canada</b>	<b>26.1</b>	<b>6.3</b>	<b>32.4</b>
<b>France</b>	<b>19.8</b>	<b>11.8</b>	<b>31.6</b>
<b>Australie</b>	<b>10.4</b>	<b>4.7</b>	<b>15.1</b>

Source : académie d'agriculture de France (<https://www.agri-mutuel.com/actualites/le-monde-ne-manque-pas-de-cereales-mais-les-prix-sont-fort-elevés/>)

On peut observer que les États-Unis sont les plus grands exportateurs de céréales avec un total de 87.7 millions de tonnes, dont 26.1 millions de tonnes de blé et 61.6 millions de tonnes d'autres céréales. La Russie se classe au quatrième rang avec un total de 44.8 millions

<sup>5</sup> Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029 © OCDE/FAO 2020

<sup>6</sup> Données FranceAgriMer, 2021, p41.

de tonnes, dominé par une forte exportation de blé (37.3 millions de tonnes) et une quantité relativement faible d'autres céréales (7.5 millions de tonnes).

L'Ukraine et l'Argentine occupent respectivement la deuxième et la troisième place en termes d'exportations totales de céréales, avec des volumes de 51.3 millions de tonnes et 50.1 millions de tonnes.

Le Canada, la France et l'Australie complètent le tableau, bien que leurs volumes d'exportation soient relativement inférieurs aux principaux acteurs. Ces pays exportent principalement du blé, avec des quantités plus modestes d'autres céréales.

## **Section 02 : Principaux pays producteurs et importateurs des céréales dans le monde**

### **2.1 : Principaux pays producteurs des céréales**

#### **2.1.1 Les principaux producteurs du blé**

**Tableau 05 : les plus gros producteurs de blés en monde 2018/2022**

Pays \ Années	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Russie	85,1	73,6	85,4	75,0
États-Unis	47,4	52,6	49,8	44,8
Canada	30,4	32,7	35,4	22,3
Ukraine	27,0	29,2	25,4	33,0
Australie	20,9	14,5	31,9	36,2
Argentine	18,5	19,8	17,6	22,1
Kazakhstan	14,8	11,5	14,3	11,8

Source : réalisé par les membres du binôme à partir des données fournies par CIC (Conseil International des Céréales), <https://www.igc.int/fr/>

Comme figuré dans le tableau ci-dessus

La Russie est le plus gros producteur de blé dans le monde, avec une production élevée et relativement stable au cours des années 2018 à 2022. Elle a maintenu sa position de leader avec des niveaux de production supérieurs à 70 millions de tonnes chaque année.

## **Chapitre 2 : commerce international des céréales dans le monde**

---

Les États-Unis occupent la deuxième place et ont également maintenu une production solide de blé, bien qu'avec une légère baisse au fil des années.

Le Canada a connu une augmentation régulière de sa production de blé jusqu'en 2020/2021, où elle a atteint son niveau le plus élevé de 35,4 millions de tonnes, mais elle a chuté de manière significative en 2021/2022.

L'Ukraine est un autre producteur important de blé, et sa production a augmenté au cours de cette période, atteignant un pic de 33 millions de tonnes en 2021/2022.

L'Australie a connu des fluctuations importantes dans sa production de blé, avec une baisse marquée en 2019/2020 suivie d'une forte augmentation en 2020/2021 et 2021/2022.

L'Argentine et le Kazakhstan complètent la liste des plus gros producteurs de blé, avec des niveaux de production relativement stables au cours des années étudiées.

:

### **2.1.2. Les principaux producteurs du maïs**

**Tableau 06 : Les principaux producteurs du maïs grain 2018/2019**

<b>Pays</b>	<b>Production (en million tonnes)</b>
<b>États-Unis</b>	<b>366,6</b>
<b>Chine</b>	<b>257,7</b>
<b>Brésil</b>	<b>94,5</b>
<b>Argentine</b>	<b>46</b>
<b>Ukraine</b>	<b>35,5</b>
<b>Inde</b>	<b>26</b>

Source : réalisé par les membres du binôme à partir des données fournies par

<https://www.semae-pedagogie.org/sujet/mais-importance-economique/>

Comme le montre le tableau ci-dessus, les États-Unis se positionnent en tête en tant que premier producteur et exportateur mondial de maïs, avec une production annuelle de 366,6 millions de tonnes. La Chine occupe la deuxième place avec une production estimée à 257,7 millions de tonnes de maïs pour la saison en cours. Le Brésil se classe troisième avec une production annuelle d'environ 94,5 millions de tonnes de maïs, L'Argentine est également un important producteur de maïs, exportant plus de la moitié de sa production estimée à 46

millions de tonnes. L'Ukraine a connu une augmentation significative de sa production de maïs ces dernières années, atteignant un record de 35,5 millions de tonnes en 2018, L'Inde, environ 26 millions de tonnes de maïs par an.

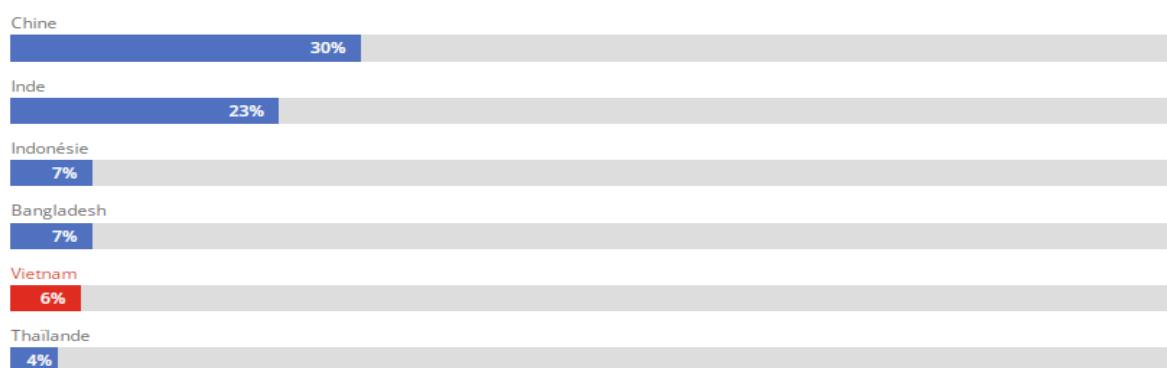
Une production de maïs qui sert à :

- 60 % pour l'alimentation animale
- 30 % pour l'industrie
- 10 % pour l'alimentation humaine<sup>7</sup>

### **2.1.3. Les principaux producteurs du Riz dans le monde**

D'après les derniers chiffres publiés par le Conseil international des céréales (CIC), la production mondiale de riz s'est élevée à 498 millions de tonnes au cours de la campagne 2018/19, en équivalent blanchi (le riz blanchi étant le riz totalement débarrassé du germe et du son). À titre de comparaison, la production mondiale de blé s'est élevée à 732 millions de tonnes sur la même période. Après la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh, le Vietnam se positionne comme le 5ème pays producteur de riz dans le monde, avec près de 29 millions de tonnes, en équivalent blanchi, au cours de la campagne <sup>8</sup>

**Figure 08 : Répartition de la production mondiale de riz en 2018/2019**



Source : CIC 2019

La Chine occupe une position dominante dans la production mondiale de riz, représentant environ 30 % de la production totale , L'Inde est également un acteur majeur dans la production de riz, représentant environ 7 % de la production mondiale, Le Bangladesh est un autre pays d'importance dans la production de riz, représentant environ 7 % de la production

<sup>7</sup> <https://www.semae-pedagogie.org/sujet/mais-importance-economique/>

<sup>8</sup> Le Conseil international des céréales (CIC) <https://www.igc.int/fr/>

## **Chapitre 2 : commerce international des céréales dans le monde**

mondiale , Le Vietnam est un producteur majeur de riz, représentant environ 6 % de la production mondiale. La Thaïlande est également un acteur clé dans la production de riz, représentant environ 4 % de la production mondiale

La Chine, l'Inde, le Bangladesh, le Vietnam et la Thaïlande sont des acteurs majeurs dans la production mondiale de riz.

### **2.2 Principaux pays importateurs des céréales dans le monde**

Tous les pays ne peuvent pas se permettre sa production, et sont donc obligés de l'importer sur leur territoire. Parmi ces régions, il y a ceux qui représentent un grand pourcentage dans l'importation mondiale. Faisons un zoom sur pays importateurs des céréales.<sup>9</sup>

**Tableau 07 : les principaux pays importateur des 10 céréales dans le monde**

Importateurs	Valeur importée en 2020	Valeur importée en 2021
Chine	9316836	19955450
Iran, République islamique d'	4840397	7623585
Mexique	4878964	7615942
Japon	5773348	7532845
Viet Nam	3408446	5150157
Corée, République de	3761206	5023159
Egypte	4627702	4938511
Türkiye	3281063	4248703
Italie	3603007	4181152
Indonésie	3021813	4073969
Pays-Bas	3224944	4070386

**Unité : Dollar Américain milliers**

**Sources : Calculs de l'ITC basés sur les statistiques de UN COMTRADE et de l'ITC.**

Comme figuré dans le tableau ci-dessus, certains pays ont enregistré une augmentation significative de la valeur de leurs importations d'une année à l'autre. Par exemple, la Chine a vu ses importations augmenter considérablement, passant de 9 316 836 millions de dollars en

<sup>9</sup> <https://www.map24.com/top-9-des-pays-importateurs-de-ble/>

2020 à 19 955 450 millions de dollars en 2021. Des augmentations similaires ont été observées pour l'Iran, la République islamique, le Mexique, le Japon et le Vietnam.

### **2.2.1 Les principaux pays importateurs du blé dans le monde**

Le blé est compté parmi les céréales les plus consommées du monde. Il domine d'ailleurs le marché mondial des céréales, ce qui démontre combien il s'est imposé dans le quotidien des humains. Plus de la moitié de la population mondiale l'a adopté dans son alimentation. Une grande partie de la farine destinée aux boulangeries et pâtisseries est fabriquée à base de cette céréale de même que certaines pâtes. Mais malheureusement, tous les pays ne peuvent pas se permettre sa production, et sont donc obligés de l'importer sur leur territoire. Parmi ces régions, il y a ceux qui représentent un grand pourcentage dans l'importation mondiale.<sup>10</sup>

**Tableau 08 : les principaux pays importateurs de blé dans le monde 2019**

Pays	Importation de blé en millions de tonnes
Égypte	12,1
Indonésie	10,4
Turquie	8,1
Algérie	7,7
Bangladesh	7,2
Nigéria	6,6
Brésil	6,4
Philippines	6,1
Japon	5,5

**Source : réalisé par les membres du binôme à partir des données fournies par PMA24**

<https://www.map24.com/top-9-des-pays-importateurs-de-ble/> 2019

Ce tableau met en évidence les pays qui importent les plus grandes quantités de blé dans le monde. L'Égypte occupe la première place avec une importation de 12,1 millions de tonnes de blé. Ce pays dépend fortement des importations pour répondre à sa demande de blé et le maintien de son industrie de la boulangerie.

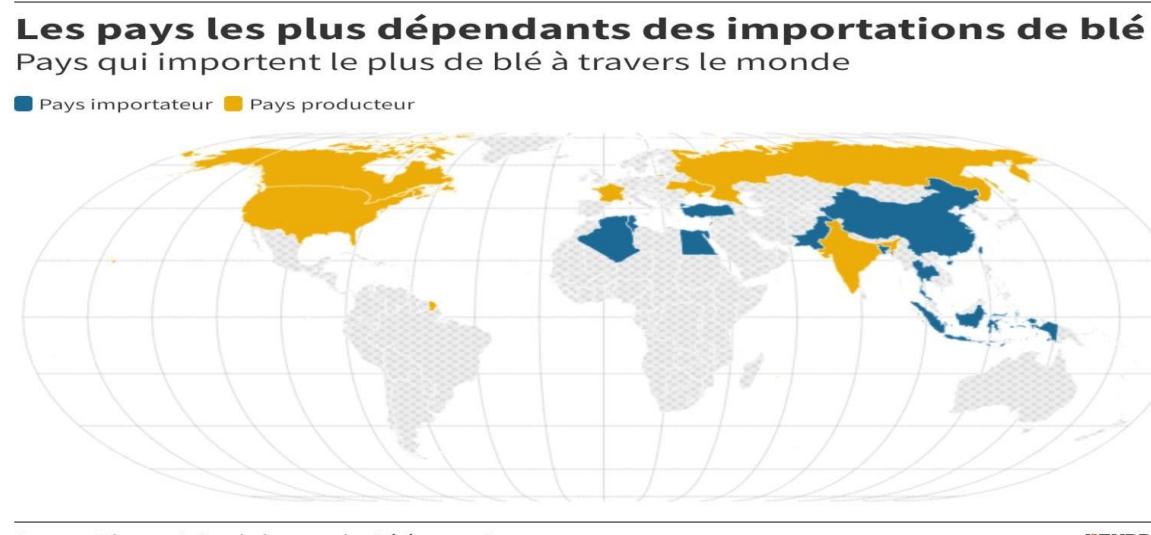
---

<sup>10</sup> MPA24 <https://www.map24.com/top-9-des-pays-importateurs-de-ble/>

L'Indonésie et la Turquie suivent respectivement avec des importations de 10,4 millions et 8,1 millions de tonnes de blé. Ces pays ont une demande élevée de blé pour leur industrie alimentaire et leur population.

L'Algérie, le Bangladesh, le Nigéria, le Brésil, les Philippines et le Japon complètent la liste des principaux importateurs de blé, avec des importations allant de 7,7 millions à 5,5 millions de tonnes.

**Figure 09 : les pays les plus dépendants des importations**



Source [https://www.lexpress.fr/monde/l-indie-suspend-ses-exportations-de-ble-ces-pays-particulierement-touches-par-cette-decision\\_2173527.html](https://www.lexpress.fr/monde/l-indie-suspend-ses-exportations-de-ble-ces-pays-particulierement-touches-par-cette-decision_2173527.html)

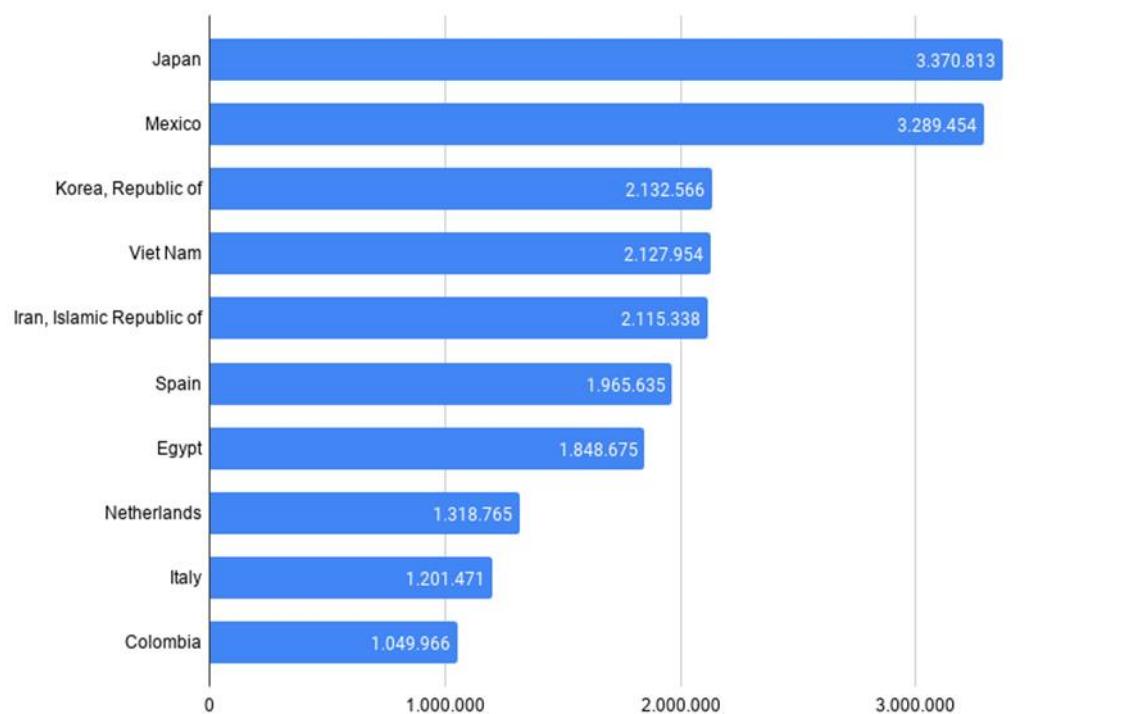
## 2.2.2 Les principaux pays importateurs du maïs dans le monde

La situation change radicalement lorsqu'il s'agit des importations. Les principaux pays importateurs de maïs sont le Japon, le Mexique, la Corée, le Vietnam et l'Iran, suivis par l'Espagne, l'Égypte, les Pays-Bas, l'Italie et la Colombie, toujours selon les données de 2018.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> <https://www.mccormick.it/fr/toutes-les-dernieres-donnees-sur-la-production-de-mais-dans-le-monde/>

**Figure 10 : Les principaux pays importateurs du maïs dans le monde 2018**



Source : <https://www.mccormick.it/fr/toutes-les-dernieres-donnees-sur-la-production-de-mais-dans-le-monde/>

Le Japon se positionne en tête de liste avec des importations de maïs atteignant 3,373 millions de tonnes.

le Mexique suit de près avec des importations de maïs de 3,289 millions de tonnes

La Corée du Sud et le Vietnam se classent respectivement à la troisième et quatrième place avec des importations de maïs de 2,131 millions de tonnes et 2,127 millions de tonnes.

L'Iran, l'Espagne, l'Égypte, les Pays-Bas, l'Italie et la Colombie complètent la liste des principaux importateurs de maïs, avec des quantités allant de 2,115 millions de tonnes à 1,049 million de tonnes.

### **2.2.3 Les principaux pays importateurs du Riz dans le monde**

Le riz est une céréale très importante qui est consommée comme aliment de base dans de nombreuses régions du monde par une grande partie de la population humaine. Le riz fait référence à la graine de la *Oryza sativa* espèces d'herbe d'Asie ou de la *Oryza glaberrima* espèces d'herbe d'Afrique. Après la canne à sucre et le maïs, le riz est le troisième produit agricole le plus produit au monde.

## **Chapitre 2 : commerce international des céréales dans le monde**

Les principaux importateurs de riz dans le monde sont la Chine, le Nigéria, l'Union européenne, l'Arabie saoudite et les Philippines. La Chine est en tête des pays du monde pour les importations de riz en important des tonnes de riz 5,000,000 dans 2016/2017.<sup>12</sup>

**Tableau 09 : Principaux pays importateurs de riz**

Pays importateur	Quantité de riz importée en (2016 /2017) en tonnes métriques 1000
Chine	5,000
Nigeria	1,900
Union européenne	1,850
Arabie Saoudite	1,550
Philippines	1,400
Côte d'Ivoire	1,350
Iran	1,050
Indonésie	1,000
Irak	1,000

Source : <https://fr.ripleybelieves.com/top-rice-exporting-and-importing-countries-3714>

Met en évidence la Chine en tant que plus grand importateur de riz, suivie par le Nigeria et l'Union européenne.

D'autres pays tels que l'Arabie saoudite, les Philippines, la Côte d'Ivoire, l'Iran, l'Indonésie et l'Irak font également partie des principaux importateurs de riz.

## **Section 03 : Les facteurs déterminants des prix des céréales et organisation du marché céréalier**

Les prix des produits agricoles sont déterminés sur les marchés des céréales. Plusieurs facteurs influencent le niveau des prix des produits agricoles et des céréales en particulier : l'évolution de l'offre et de la demande, les conditions météorologiques (sécheresses), niveau des stocks, prix de l'énergie, la demande en biocarburants, la spéculation sur les marchés financiers.

Avant d'aborder ces facteurs, il sera donné un aperçu de l'organisation du marché des céréales/

<sup>12</sup> <https://fr.ripleybelieves.com/top-rice-exporting-and-importing-countries-3714>

### **3.1. L'organisation du marché des céréales**

#### **Marché physique :**

Les produits sur le marché agricole peuvent être échangés en achetant les actifs physiques, mais cela est généralement réservé aux producteurs et consommateurs plutôt qu'aux investisseurs et traders spéculatifs. L'achat de produits physiques nécessite la gestion du transport et du stockage, ce qui n'est pas toujours compatible avec l'investissement spéculatif à court terme.

Investissement spéculatif : Les investisseurs spéculatifs privilégient généralement d'autres formes d'investissement dans le marché agricole, car l'achat de produits physiques peut poser des défis logistiques. Cependant, certains produits à terme sur le marché agricole sont assortis d'une livraison physique du produit, ce qui peut entraîner des situations où les traders se retrouvent avec des produits physiques à gérer.<sup>13</sup>

- Les marchés physiques peuvent être à livraison immédiate (spot) ou différée (forward).
- Le prix spot correspond au prix au comptant pour une livraison immédiate, prenant en compte les délais logistiques.<sup>14</sup>

#### **Le marché financier :**

- La Bourse de Chicago, Chicago Board of Trade (CBOT), est présentée comme la principale place financière pour les produits agricoles. Elle héberge notamment des marchés à terme du blé et du maïs, qui sont considérés comme des références mondiales,
- les contrats à terme "futures" sont échangés sur une plateforme centralisée, où les opérateurs prennent l'engagement de livrer ou d'acheter un produit (sous-jacent) à une certaine échéance. Ces contrats à terme sont standardisés et cessibles. Ils permettent une couverture du risque prix pour les deux parties en fixant ce prix à l'avance.
- Échéance : Période spécifique pour laquelle les contrats à terme sont définis. Les marchés à terme proposent plusieurs échéances régulières.

---

<sup>13</sup> Vincent Boy | Analyste technique, Paris | Date de publication: Jeudi 21 Mars 2019 14:32  
IG Europe GmbH et IG Markets Limited.

<sup>14</sup> Les chocs de prix des matières premières agricoles : déterminants et anticipations, CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE Analyse N° 107 - Novembre 2017

- Option : Contrat financier offrant le droit (non l'obligation) d'acheter ou de vendre une certaine quantité de contrats à terme à un prix prédéterminé et jusqu'à une date fixée, permettant de profiter des variations de prix.
- Spread calendaire : Différence de prix entre deux contrats à terme portant sur le même sous-jacent, mais ayant des échéances différentes.
- Volume : Nombre de contrats échangés sur une période donnée, reflétant le flux de contrats sur un marché financier.
- Positions ouvertes (open interest) : Somme des intérêts acheteurs ou vendeurs exprimée en nombre de lots sur un marché dérivé, représentant le stock à la fin de la journée.<sup>15</sup>

Ci-après seront repris les principaux facteurs qui déterminent les prix des céréales.

### **3.2. Les facteurs déterminants les prix des céréales**

#### **3.2.1 L'offre et la demande**

L'analyse de l'offre et de la demande est essentielle pour comprendre et anticiper l'évolution des prix des matières premières, notamment sur le marché des céréales, qui est l'un des plus concentrés. Quatre grands groupes, ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus, contrôlent 90% du commerce des céréales.

En ce qui concerne les importations et les exportations mondiales, le marché est diversifié en fonction des pays étudiés. Les économies en développement sont les principaux consommateurs de matières premières agricoles, tandis que la Chine figure parmi les premiers consommateurs de nombreux produits agricoles.

Outre la production, il est important de prendre en compte les niveaux de stocks, qui ont un impact sur les prix des matières premières agricoles. Des stocks bas auront tendance à augmenter les prix, surtout s'il existe un déficit entre l'offre et la demande, ce qui rendra plus difficile le renouvellement des stocks et pourrait entraîner des tensions d'approvisionnement.

En revanche, des stocks importants auront un impact négatif sur les fluctuations des prix des produits agricoles, surtout en cas d'excédent de production, car les stocks augmenteront rapidement.<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> Les chocs de prix des matières premières agricoles : déterminants et anticipations, CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE Analyse N° 107 - Novembre 2017

### **3.2.2 Les conditions météorologiques ; La météo**

Les matières premières agricoles, étant directement issues de la terre, sont fortement influencées par les conditions météorologiques. Les sécheresses, entraînant souvent des incendies et des pertes de récoltes, peuvent avoir un impact significatif sur les marchés, comme cela s'est produit en Russie en 2010 où les prix du blé ont doublé en moins d'un an en raison des incendies.

Les prévisions météorologiques jouent un rôle crucial dans les matières premières énergétiques et agricoles. Des conditions météorologiques favorables avec des précipitations adéquates stimulent la production et ont tendance à faire baisser les prix des matières premières agricoles. En revanche, une saison marquée par la sécheresse et des précipitations rares peut avoir un impact positif sur les prix, surtout si cela entraîne une diminution de la production due aux incendies.

Il est également important de noter que les modifications des prévisions météo peuvent entraîner une volatilité à court terme sur les prix des matières premières agricoles, en plus des impacts directs sur les récoltes.<sup>17</sup>

### **3.2.3 L'effet énergétique**

Les prix du pétrole et des céréales, en particulier le blé, sont étroitement liés pour deux principales raisons. Premièrement, l'augmentation des prix du pétrole a un impact direct sur les coûts de production agricole. Dans les grands pays agro-exportateurs où la mécanisation est prédominante, les activités telles que le labourage, la récolte, le transport et une partie de la transformation des cultures dépendent largement des énergies fossiles. Ainsi, une hausse du prix de l'énergie entraîne une augmentation des coûts de production agricole, y compris l'utilisation d'engrais dont les prix peuvent également être impactés par d'autres matières premières en hausse, comme les phosphates. De plus, la hausse du prix du pétrole affecte le coût du transport du blé à l'échelle mondiale.

L'histoire démontre également cette corrélation. Par exemple, le prix le plus bas du blé en 1998 correspondait également au prix le plus bas du pétrole. En 2008, lors de la crise

---

<sup>16</sup>Vincent Boy | Analyste technique, Paris , IDEM.

<sup>17</sup> idem

financière qui a touché tous les secteurs économiques, le prix du pétrole est passé de 90 \$ à 140 \$, et le prix du blé a atteint son niveau le plus élevé.

Deuxièmement, il existe un lien entre les prix des céréales et la demande croissante de biocarburants. Lorsque les prix du pétrole augmentent, la demande de cultures utilisées pour la production de biocarburants, telles que le maïs et le soja, augmente également. Cette transition vers la production de cultures destinées aux biocarburants limite l'offre de céréales destinées à l'alimentation, ce qui entraîne une baisse de l'offre et une augmentation des prix.<sup>18</sup>

Les prix du pétrole ont un impact significatif sur les coûts de production agricole et de transport du blé, tandis que la demande de biocarburants peut limiter l'offre de céréales destinées à l'alimentation, ce qui se traduit par une hausse des prix.

### **3.2.4 Politique Gouvernementale**

Le commerce mondial du blé s'est développé en raison de la disparité entre les régions de production dominantes et les régions de consommation. Étant donné que le blé est un produit essentiel, notamment dans les économies en développement où il a un impact significatif sur le niveau de vie, les gouvernements jouent un rôle clé dans la régulation de ce marché.

Les gouvernements utilisent différentes mesures telles que les subventions, les taxes, les quotas d'importation et les tarifs pour garantir la sécurité alimentaire de leur population, et ces politiques peuvent avoir des répercussions sur le marché mondial du blé.

Les pays producteurs peuvent imposer des tarifs sur l'importation de blé ou de produits dérivés du blé, tels que les pâtes et les produits semouliers. Cela rend le blé plus cher dans les pays où les tarifs sont élevés. Ces mesures de restriction sont souvent mises en place pour se protéger contre la volatilité et l'augmentation des prix des matières premières, ainsi que contre l'inflation des prix agricoles. Des pays comme la Chine, l'Inde et la Russie ont adopté de telles politiques.

D'autre part, les gouvernements des pays importateurs de blé peuvent soutenir leurs consommateurs en accordant des subventions qui rendent le blé plus abordable. Ces subventions peuvent avoir des effets variés sur les flux commerciaux du blé. Par exemple, une

---

<sup>18</sup> Al-Taufik Adamu Kantong , Garbrah Kobina Rexford « le commerce internationale du blé », Mémoire de fin de cycle , Spécialité: Finance et Commerce International , Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou 2022, page 20

baisse artificielle du prix du blé grâce à des subventions peut entraîner une augmentation de la demande et mettre ainsi une pression supplémentaire sur les prix mondiaux.

Les politiques gouvernementales telles que les subventions et les tarifs peuvent avoir des conséquences significatives sur le commerce mondial du blé, notamment en influençant les prix, la demande et les flux commerciaux entre les pays producteurs et les pays importateurs.

### **3.2.5 Facteurs Géopolitiques**

La relation entre la géopolitique et le prix des produits agricoles, tels que le blé, est complexe et sensible. Historiquement, les principes fondamentaux de l'offre et de la demande ont été les principaux déterminants du prix des produits agricoles (voir figure 11). Cependant, récemment, les risques géopolitiques, notamment liés à la situation entre la Russie et l'Ukraine, ont joué un rôle majeur dans la formation des prix du blé, surpassant même l'impact de la croissance économique mondiale.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu des conséquences importantes sur le marché du blé. Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui dépendent fortement de la Russie et de l'Ukraine pour leur approvisionnement en blé, se trouvent fragilisés.

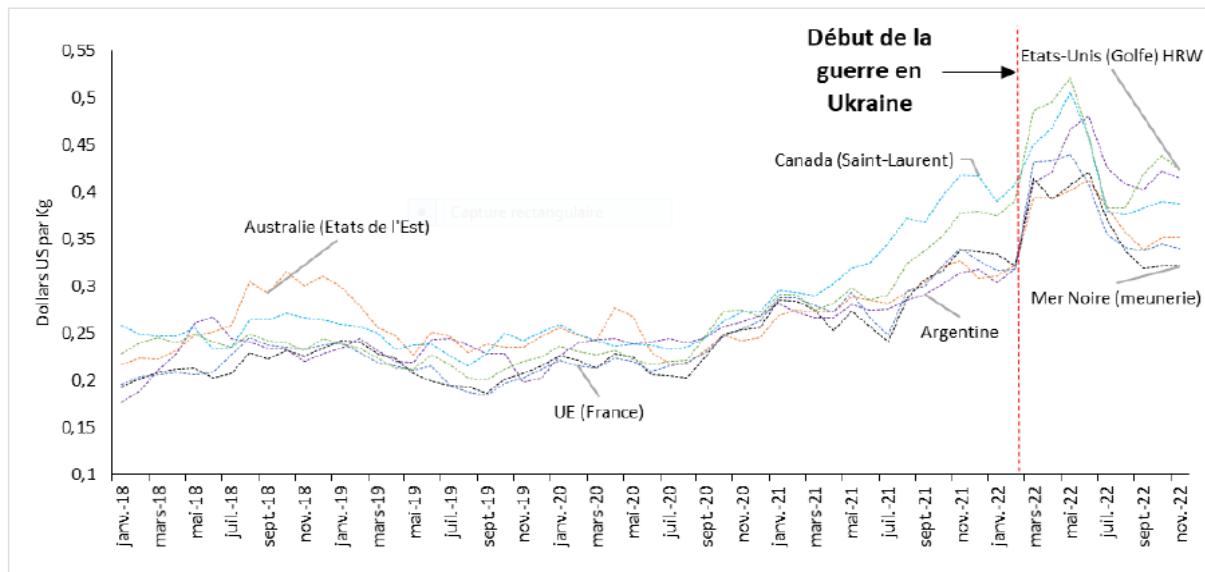
La fermeture des ports ukrainiens, les perturbations dans le trafic en mer Noire et l'arrêt du commerce des céréales en provenance de Russie ont entraîné une augmentation significative du prix du blé. En février, le cours du blé a enregistré une hausse de 23 %, atteignant un niveau record depuis 2015.<sup>19</sup>

Si la guerre entre la Russie et l'Ukraine se poursuit et que des sanctions sont imposées à Moscou, l'approvisionnement en blé et son prix pourraient être durablement affectés. Dans les pays de la région, qui font face à des crises structurelles et, pour certains, à des conflits armés, une hausse du prix du pain, voire des pénuries de cet aliment de base, pourrait provoquer des tensions sociales accrues.

---

<sup>19</sup> Al-Taufik Adamu Kantong , Garbrah Kobina Rexford « le commerce internationale du blé », Mémoire de fin de cycle , Spécialité: Finance et Commerce International , Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou 2022, page 22

**Figure 11 : Prix internationaux du blé à l'exportation (FOB) dans différents marchés**



Source : FAO.2022

Comme figuré dans le graphique ci-dessus, tensions géopolitiques peuvent créer des opportunités pour d'autres pays exportateurs de blé, tels que les États-Unis, le Canada ou l'Australie, qui pourraient profiter de la diminution de la production et des exportations de la Russie et de l'Ukraine. Cela pourrait potentiellement entraîner une augmentation de l'offre de blé provenant de ces pays, ce qui pourrait atténuer les hausses de prix causées par les perturbations dans la région.

## Conclusion

Au bout de chapitre, il y a lieu de retenir que la production mondiale de céréales est croissante, les principaux producteurs et fournisseurs des céréales dans le monde restent les pays développés (Union Européenne, Amérique du nord, Russie, Kazakhstan), même si des pays émergents prennent plus de place dans le commerce international des céréales (pays d'Amérique Latine, Inde). Concernant, les pays importateurs ils sont en général, les pays à déficit vivrier et à forte croissance démographique (pays en développement) et pays structurellement déficitaire (Japon). La demande de la Chine, malgré un niveau d'autosuffisance très satisfaisant en céréales, a une grande influence sur les prix des céréales dans le monde.

## ***Chapitre 2 : commerce international des céréales dans le monde***

---

Les prix des céréales, étant des matières premières sont influencées par plusieurs facteurs : l'évolution de l'offre et de la demande, les conditions météorologiques (sécheresses), niveau des stocks, prix de l'énergie, la demande en biocarburants, la spéculation sur les marchés financiers.

# **Chapitre III : production et importation des céréales en Algérie**

# **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

## **INTRODUCTION**

Le commerce international des céréales joue un rôle essentiel dans l'économie mondiale, et l'Algérie est un des premiers importateurs de blé et céréales dans le monde. Dans ce chapitre, nous examinerons en détail la production et l'importation des céréales en Algérie, en les replaçant dans le contexte plus large du commerce international des céréales.

La première section de ce chapitre se concentre sur les tendances de la balance agroalimentaire en Algérie. Nous analyserons l'évolution des importations et des exportations agroalimentaires dans le pays, en mettant l'accent sur les changements survenus au fil du temps. De plus, nous examinerons la balance agroalimentaire globale de l'Algérie, en évaluant l'équilibre entre les importations et les exportations de produits alimentaires.

La seconde section se penche sur la production et l'importation spécifiques des céréales en Algérie. Nous étudierons en détail la production des céréales dans le pays, en analysant l'évolution de la production céréalière hivernale et estivale. De plus, nous identifierons les principales zones de production des céréales en Algérie. En ce qui concerne les importations, nous examinerons les principales céréales importées par l'Algérie ainsi que les principaux pays fournisseurs de céréales pour le pays.

La troisième section met en évidence le rôle de l'OAIC (Office Algérien Interprofessionnel des Céréales) dans la filière céréales en Algérie. Nous présenterons un aperçu historique de l'OAIC et examinerons en détail son rôle dans la promotion, le développement et la régulation de la filière céréalière en Algérie. Nous mettrons également en lumière les principales activités menées par l'OAIC pour soutenir et améliorer la production et la gestion des céréales dans le pays.

La dernière section aborde les effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie. Nous commencerons par définir la sécurité alimentaire et examinerons ensuite la situation de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Nous analyserons les impacts de crises alimentaires passées, telles que celles survenues en 2007/2008 et la pandémie de covid-19, 2020 sur la sécurité alimentaire mondiale. Enfin, nous évaluerons la situation spécifique de la sécurité alimentaire en Algérie à la lumière de ces crises.

Ce chapitre explore la production et l'importation des céréales en Algérie, en les situant dans le contexte plus large du commerce international des céréales. Nous analysons les

# **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

tendances de la balance agroalimentaire, la production et les importations de céréales, le rôle de l'OAIC dans la filière céréales, ainsi que les effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie.

## **Section 01 : Tendance de la balance agroalimentaire en Algérie**

La balance commerciale de l'Algérie est globalement excédentaire, grâce aux devises pétrolières. Cependant, le solde s'amenuise du fait de la croissance rapide des importations qui ont été multipliées par 5,1 entre 2000 et 2011 alors que les exportations ne l'ont été que par 3,3.

La balance agricole et alimentaire est lourdement déficitaire (- 11 milliards de dollars en 2011, soit 4 fois plus qu'en 2000). Les céréales et dérivés constituent de loin le premier poste des importations agricoles algériennes (37% en 2011), suivies par les produits laitiers (13%), le sucre (10%), les huiles (8%) et les fruits et légumes (7%). On note une dynamique à l'exportation pour le sucre (à près de 270 millions USD) grâce à la création d'une raffinerie à Bejaia par le groupe Cevital au début des années 2000. Aucun autre produit ne franchit la barre des 50 millions de dollars exportés<sup>1</sup>.

### **1.1 Évolution des importations agroalimentaires en Algérie :**

Le groupe des « biens alimentaires » dans les dernières années vient en troisième position dans la structure des importations réalisées durant l'année 2019 avec une part de 19,25 % de la valeur globale. Les importations de ce groupe ont atteint 8,07 milliards USD au cours de l'année 2019, soit une baisse de l'ordre de 5,85 % par rapport à l'année 2018. Et 2019 vient deuxième en position dans la structure des importations. Les principaux produits de ce groupe sont céréales, semoules et farines, laits et produits laitiers, sucres et sucreries, café et thé, légumes secs et autres, viandes.<sup>2</sup>

Les évolutions des importations présentées dans (tableau 09) expriment la part des importations alimentaires par rapport au total des importations,

**Tableau 10 : Evolution des importations agroalimentaires, 2000-2020 (millions de dollars)**

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Rastoin et El Hassan Benabderrazik, Céréales et oléoprotéagineux au Maghreb Pour un co-développement de filières territorialisées, Mai 2014

<sup>2</sup> STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE, Période : Année 2018-2020.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

<b>Année</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Agroalimentaires (1)	2 415	2 395	2740	2 678	3 597	3 587	3 800
totales(2)	9 173	9 940	12009	13534	18308	20 357	21 456
Rapport (1)/(2)%	26.32	24.29	22.2	19.78	19,65	17.62	17.71
<b>Année</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Agroalimentaires (1)	4 954	7 813	5 863	6 058	9 850	9 022	9 580
totales(2)	27 631	39479	39294	40473	47247	50 376	55028
Rapport (1)/(2)%	17.93	19.79	14.92	14.97	20.85	17.91	17.41
<b>Année</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Agroalimentaires (1)	11 005	9 316	8 223	8 437	8 573	8 072	7 360
totales(2)	58580	51702	47089	46059	46330	41 934	34392
Rapport (1)/(2)%	18.79	18.02	17.46	18.32	18.50	19.25	21.40

**Source :** Réalisé par nous-mêmes à partir des données fournies par : Rapports CNIS, des Douanes. 2000 à 2020.

Les importations alimentaires ont connu une augmentation régulière au cours de la période étudiée, passant de 2 415 millions de dollars en 2000 à 7 360 millions de dollars en 2020. Cela représente une augmentation de près de 205% sur cette période de 20 ans.

En examinant le rapport entre les importations alimentaires et les importations totales, on constate une tendance à la baisse. En 2000, les importations alimentaires représentaient 26,32% des importations totales, mais ce pourcentage a diminué progressivement pour atteindre 21,40% en 2020. Cela indique que, bien que les importations alimentaires aient augmenté en valeur absolue, elles ont représenté une part relativement moindre des importations totales au fil du temps.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

En analysant les variations annuelles, on remarque que les importations alimentaires ont connu une croissance significative de 2000 à 2004, atteignant un pic de 3 800 millions de dollars. Après cette période, les importations alimentaires ont connu des fluctuations, avec des niveaux plus élevés en 2008, 2011 et 2014, mais avec une tendance générale à la baisse à partir de 2014 jusqu'en 2020.

### **1.1.1 Les principaux fournisseurs de l'Algérie**

D'après le ministère des finances direction général des douanes en 2018, La Chine se positionne en tête avec une valeur de 7 850 millions de dollars, représentant 16,99 % du total des fournisseurs. Cependant, la Chine a connu une baisse de 5,77 % par rapport à une période antérieure, ce qui pourrait indiquer une diminution de son rôle en tant que fournisseur clé. En revanche, la France occupe la deuxième place avec une valeur de 4 781 millions de dollars, représentant 10,35 % du total des fournisseurs. Elle a enregistré une augmentation significative de 11,08 %, soulignant ainsi sa croissance en tant que fournisseur majeur. L'Italie se situe en troisième position avec une valeur de 3 653 millions de dollars, représentant 7,91 % du total des fournisseurs. Cependant, l'Italie a connu une diminution de 2,87 %, suggérant une légère baisse de son importance en tant que fournisseur. Enfin, l'Espagne occupe la quatrième place avec une valeur de 3 535 millions de dollars, représentant 7,65 % du total des fournisseurs, L'Espagne a enregistré une augmentation significative de 12,69 %.

### **1.2 Évolution des exportations agroalimentaires en Algérie**

Pour montrer clairement évolution des exportations des produits agroalimentaires en Algérie on a choisi ce tableau suivant :

**Tableau 11 : Évolution des exportations agroalimentaires 2010-2018 (millions de dollars)**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exportation agroalimentaires(1)	281	325	272	342	271	235	269	278	297
totales des exportations(2)	57053	73 489	71 866	64 974	62 886	34668	30 026	35 191	41 168

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

<b>Rapport (1)/(2)%</b>	<b>0.49</b>	<b>0.44</b>	<b>0.37</b>	<b>0.53</b>	<b>0.43</b>	<b>0.68</b>	<b>0.89</b>	<b>0.79</b>	<b>0.72</b>
-------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

**Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données fournies par : Ministère des finances et Direction Générale des Douanes, Statistique du commerce Extérieur de l'Algérie, Rapports CNIS, 2019**

Les exportations agroalimentaires ont montré une tendance générale à la hausse au cours de la période de 2010 à 2018. En 2010, les exportations agroalimentaires s'élevaient à 281 millions de dollars, et elles ont atteint un sommet en 2018 avec 297 millions de dollars. Cependant, il y a eu quelques fluctuations au cours de cette période, avec des niveaux plus bas en 2012 (272 millions de dollars) et 2014 (271 millions de dollars).

En regardant les ratios (1)/(2) qui expriment la part des exportations agroalimentaires par rapport au total des exportations, on constate que ces ratios sont relativement faibles, fluctuant entre 0,37% en 2012 et 0,89% en 2016. Ces ratios indiquent que les exportations agroalimentaires représentent une petite proportion du total des exportations du pays.

Les exportations agroalimentaires ont montré une tendance globalement positive au cours de la période de 2010 à 2018, bien que les niveaux absous restent relativement modestes par rapport aux exportations totales du pays.

### **1.3 La balance agroalimentaire en Algérie**

Pour montrer clairement La balance agroalimentaire en Algérie on a choisi ce tableau suivant :

**Tableau 12 : La balance agroalimentaire en Algérie**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Exportation(1)</b>	<b>281</b>	<b>325</b>	<b>272</b>	342	<b>271</b>	<b>235</b>	<b>269</b>	<b>278</b>	<b>297</b>
<b>Importation(2)</b>	6058	9850	9022	9580	11005	9316	8223	8437	8573
<b>Balance (1)-(2)</b>	<b>-5777</b>	<b>-9525</b>	<b>-8750</b>	<b>-9238</b>	<b>-10734</b>	<b>-9081</b>	<b>-7954</b>	<b>-8159</b>	<b>-8276</b>

**Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des tableaux 10 et 11**

En analysant le tableau ci-dessus, on observe une tendance préoccupante au fil des années. Les exportations agroalimentaires de l'Algérie ont connu une certaine volatilité, avec

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

une légère augmentation entre 2010 et 2013, puis une diminution jusqu'en 2015, suivie d'une légère reprise jusqu'en 2018. Cependant, les chiffres d'exportation restent relativement faibles par rapport aux importations.

D'autre part, les importations agroalimentaires de l'Algérie ont considérablement augmenté au cours de la période étudiée. On constate une augmentation significative des importations entre 2010 et 2014, avec une hausse marquée en 2014. Bien que les chiffres aient légèrement diminué après 2014, les importations restent globalement élevées jusqu'en 2018.

La balance agroalimentaire de l'Algérie est fortement déficitaire, ce qui signifie que le pays importe beaucoup plus qu'il n'exporte dans le secteur agroalimentaire. Les chiffres négatifs de la balance indiquent un déficit commercial important dans ce domaine, ce qui peut avoir des implications économiques et alimentaires pour le pays.

### **Section 02 : production, importation des céréales Algérie**

En Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

#### **2.1 Production des céréales en Algérie**

La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays, La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3, 5 million d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparaît donc comme une spéculation dominante.

- Spéculation pratiquée par la majorité des exploitations (60% de l'effectif global (RGA, 2001), associé à la jachère dans la majorité des exploitations.
- Spéculation présente dans tous les étages bioclimatiques, y compris dans les zones sahariennes.<sup>3</sup>

Depuis l'année 2000, les disponibilités en céréales ont connu une relative amélioration. Une croissance liée en particulier à une forte augmentation de la valeur ajoutée dans la filière

---

<sup>3</sup> Abdelkader Djermoun , « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques» université de Chlef, Revue Nature et Technologie, n° 01, Juin 2009, p45 à 53 .

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

du blé (30% par an selon les données du MADR, 2006). Malgré les redressements notables des niveaux de productions et les performances obtenues grâce à la redynamisation du secteur agricole après l'application des différents programmes de soutien agricole (PNDA et le PNDAR) ainsi qu'à la promotion de prix très rémunérateurs pour les céréales, la production locale fait encore défaut et présente des caractéristiques d'extrême variabilité de volume d'une année à une autre.<sup>4</sup>

### **2.1.1 Évolution de la production céréalière d'hiver**

La production de céréales d'hiver en Algérie entre 2015 et 2019, telle que présentée dans le tableau 13, englobe plusieurs types de céréales, notamment le blé dur, le blé tendre, l'orge, l'avoine et le triticale.

**Tableau 13 : évolution de la production céréalière d'hiver, de la superficie et des rendements entre 2015/2019 (Unité : 1000 Qx ; 1000Ha)**

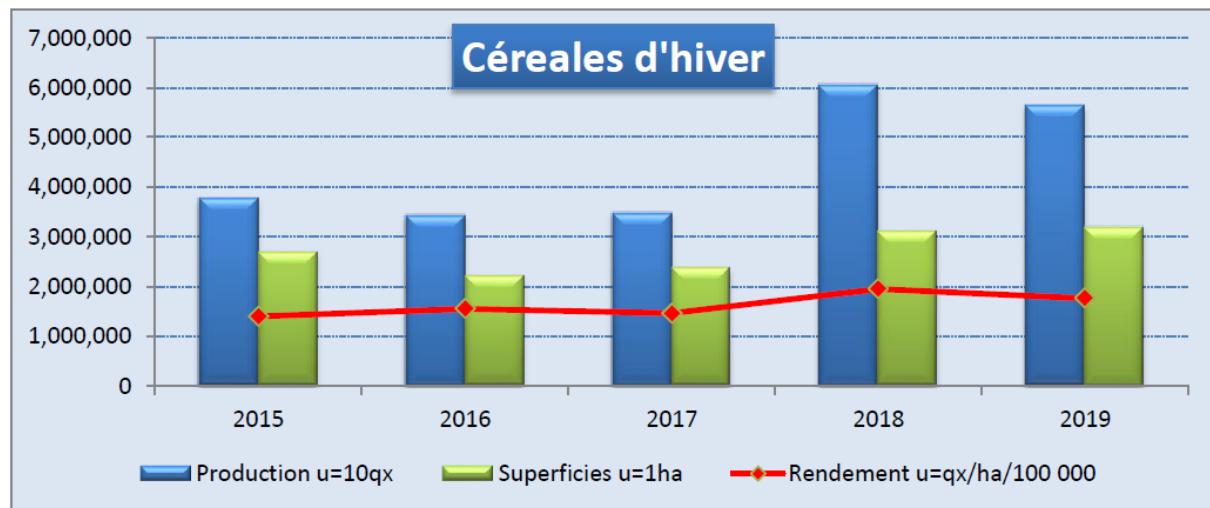
Année	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Production Totale (qx)</b>	35 555	34 323	34 702	60 568	56 260
<b>Superficie Totale (ha)</b>	2 185	3 375	2 371	3 106	3 185
<b>Rendements (qx/ha)</b>	17.2	15.5	14.6	19,5	17.7

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données du MADR, série B, 2016 à 2019

**Figure 12 : évolution de la production céréalière d'hiver**

<sup>4</sup> Mohamed Chabane, Jean-Marc Boussard. « La production céréalière en Algérie : Des réalités D'aujourd'hui aux perspectives stratégiques de demain». 2012, 20 p4. fffhal-02804678f

## Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie



Source : MADR, 2019

En observant les chiffres du (tableau 13) et figure (12), on peut noter certaines tendances intéressantes. Tout d'abord, la production totale de céréales d'hiver a connu une légère diminution entre 2015 et 2017, passant de 35 555 milliers de quintaux à 34 702 milliers de quintaux. Cependant, cette tendance a été inversée en 2018 et 2019, où la production a augmenté de manière significative pour atteindre respectivement 60 568 milliers de quintaux et 56 260 milliers de quintaux. Cette augmentation peut indiquer une amélioration des conditions agricoles ou une adoption de meilleures pratiques de culture.

En ce qui concerne la superficie cultivée, on peut observer une variation notable d'une année à l'autre. Entre 2015 et 2016, la superficie a connu une augmentation significative, passant de 2 185 milliers d'hectares à 3 375 milliers d'hectares. Cependant, en 2017, il y a eu une diminution marquée de la superficie, retombant à 2 371 milliers d'hectares. Cette tendance s'est inversée en 2018 et 2019, avec une augmentation progressive de la superficie cultivée pour atteindre 3 106 milliers d'hectares en 2018 et 3 185 milliers d'hectares en 2019.

Enfin, les rendements des cultures ont également fluctué au cours de cette période. En 2015, les rendements étaient de 17,2 quintaux par hectare, puis ont diminué en 2016 et 2017 pour atteindre respectivement 15,5 quintaux par hectare et 14,6 quintaux par hectare. Cependant, en 2018, les rendements ont connu une forte augmentation pour atteindre 19,5 quintaux par hectare, avant de diminuer légèrement à 17,7 quintaux par hectare en 2019.

### 2.1.2 Évolution de la production céréalière d'été

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

La production de céréales d'été en Algérie entre 2015 et 2019, telle que présentée dans (le tableau 14), inclut plusieurs types de céréales, dont le maïs et le sorgho.

**Tableau 14 : évolution de la production céréalière d'été, de la superficie et des rendements entre 2015/2019 (Unité : Qx ; Ha)**

Année	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Production Totale (qx)</b>	54 591	126 442	76 060	450 450	72 954
<b>Superficie Totale (ha)</b>	931	1 168	2 337	2 515	1 665
<b>Rendements (qx/ha)</b>	58,6	108,3	32,5	179,1	43,8

**Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données du MADR, série B, 2016 à 2019**

En examinant les données, on observe des tendances intéressantes. La production totale de céréales d'été a connu une augmentation remarquable entre 2015 et 2016, passant de 54 591 quintaux à 126 442 quintaux. Cependant, en 2017, il y a eu une baisse significative de la production, retombant à 76 060 quintaux. Par la suite, en 2018, la production a atteint un niveau élevé de 450 450 quintaux, marquant une croissance spectaculaire. Cependant, en 2019, la production a diminué de manière significative pour se situer à 72 954 quintaux. Ces variations peuvent être attribuées à des facteurs tels que les conditions météorologiques, les pratiques agricoles et les fluctuations de la demande.

En ce qui concerne la superficie cultivée, on constate une augmentation progressive de 2015 à 2017, passant de 931 hectares à 2 337 hectares. Cependant, en 2018, la superficie cultivée a atteint 2 515 hectares, marquant une légère augmentation avant de diminuer en 2019 pour atteindre 1 665 hectares. Ces fluctuations peuvent être liées à des facteurs tels que la disponibilité des terres agricoles, les rotations de cultures et les décisions des agriculteurs.

Les rendements des cultures ont également montré des variations importantes. En 2015, les rendements étaient de 58,6 quintaux par hectare, puis ont augmenté de manière significative en 2016 pour atteindre 108,3 quintaux par hectare. Cependant, en 2017, les rendements ont chuté à 32,5 quintaux par hectare, marquant une baisse notable. En 2018, les rendements ont connu une forte augmentation pour atteindre 179,1 quintaux par hectare,

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

réflétant une amélioration significative. Enfin, en 2019, les rendements ont diminué pour se stabiliser à 43,8 quintaux par hectare.

### **2.1.3 Les principales zones de production des céréales**

L'Algérie est un vaste territoire, globalement on distingue trois blocs naturels : le Tell (le nord de l'Algérie) avec un climat méditerranéen plus sec à l'ouest. Les hautes plaines, limitées par les chaînes de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien, zone située entre ces deux chaînes de montagnes. Cette région est caractérisée par un climat continental (sec, froid en hiver, et chaud en été). Les céréales sont cultivées dans tous les étages bioclimatiques en Algérie. Ces trois régions subissent les effets négatifs des phénomènes naturels qui dégradent leurs potentialités naturelles : désertification, érosion, sécheresse, Siroco, ...la pression démographique, la croissance économique, l'urbanisation anarchique, font encore plus pression sur les ressources naturelles du pays déjà limitées et fragiles. Le changement climatique survenu les dernières décennies, aggrave plus encore la situation du secteur agricole.

Concernant la production de céréales en Algérie :

Une zone à hautes potentialités (Z1) : cette zone se caractérise par une pluviométrie annuelle moyenne supérieure à 500 mm, et ses rendements annuels moyens tournent autour des 20 quintaux à l'hectare, elle couvre les régions suivantes : les plaines de l'Algérois et Mitidja, bassin des Issers, vallées de la Soummam et de l'Oued El Kébir. Vallée de la Seybouse...etc. la superficie agricole utile sur laquelle s'étend cette zone est estimée à 400.000 ha, dont moins de 20% est consacré aux céréales.

Une zone à moyennes potentialités (Z2) : cette zone se caractérise par une pluviométrie annuelle comprise entre 400 et 500 mm, mais elle peut être sujette à des crises climatiques élevées. Ses rendements annuels moyens peuvent varier entre 5 et 15 qx/ha, et elle s'étend sur les régions suivantes : les coteaux de Tlemcen, les vallées du Chlef le massif de Médéa...etc. cette zone englobe une SAU de 1 600 000 ha dont moins de la moitié est réservée aux céréales.

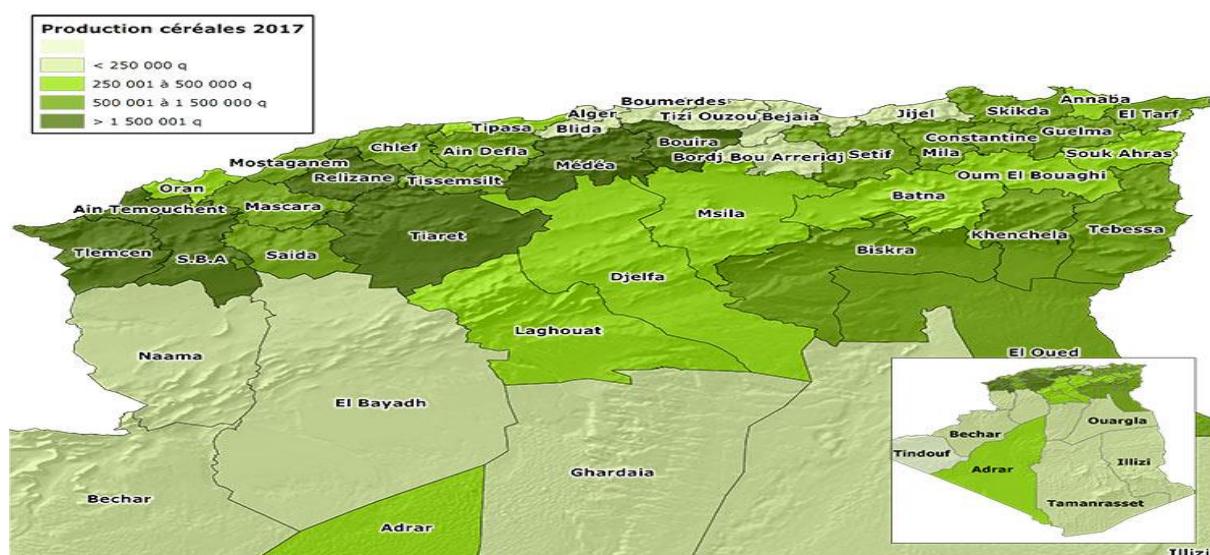
Une zone à basses potentialités (Z3) : cette zone se caractérise par un climat semi-aride elle est située dans les hauts plateaux à l'est, à l'ouest, et au sud du massif des Aurès, la moyenne des précipitations pluviales est inférieure à 350 mm par an et les rendements en

## Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie

grains sont le plus souvent inférieurs à 8 qx/ha, cette zone couvre une SAU de 4,5 millions d'ha dont près de la moitié est emblavée chaque année en céréales<sup>5</sup>.

Les céréales sont cultivées aussi plus au sud, à l'instar du développement des autres cultures dans cette région. Le sud algérien, avec un climat aride et des précipitations inférieures à 100 mm/an. Les céréales sont cultivées aussi dans cette région mais en système irrigué et en appliquant les itinéraires techniques puisque les sols y sont pauvres.

**Figure 13 : Les zones de production de céréales en Algérie**



Source : MADR 2017 <http://fr.madr.gov.dz/statistiques-agricoles/>

En remarque que la production de céréales dans pratiquement 48 wilaya du pays, seules les surfaces diffèrent, les plus importants se situent au nord, car la culture de céréale demande de l'eau en irrigation totale durent toute l'année.

### 2.2 Les importation des céréales en Algérie

En relations avec le marché mondial, les produits céréaliers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Les produits céréaliers occupent le

<sup>5</sup> TEBACHE DJAMAL, « Analyse de volatilité des prix des céréales et son impact sur l'activité économique en Algérie », Thèse de doctorat en sciences économique université A.MIRA.BEJAIA, 2019, P177.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%).<sup>6</sup>

L'Algérie est le troisième pays importateur dans le monde de blé après l'Egypte (12MT) et l'Indonésie (8,9Mt) avec un peu plus de 8 millions de tonnes en 2017.<sup>7</sup>

**Tableau 15 : Evolution des importations des céréales en valeur 2014-2020 (millions dollars)**

<b>Année</b>	<b>Céréales</b>	<b>Evolution (%)</b>
<b>2014</b>	3 600	
<b>2015</b>	3 541	-1.64
<b>2016</b>	2 811	-20.61
<b>2017</b>	2 774	-1.32
<b>2018</b>	3 065	11.55
<b>2019</b>	2706	-11.70
<b>2020</b>	2814	3.99

**Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des rapports CNIS des Douanes, 2014 à 2020**

On peut observer que les importations de céréales en Algérie ont connu une certaine volatilité au cours de cette période. En 2014, les importations étaient de 3 600 millions dollars, mais elles ont diminué légèrement en 2015 (-1,64%). En 2016, il y a eu une baisse significative de 20,63% par rapport à l'année précédente, avec des importations s'élevant à 2 811 millions dollars.

<sup>6</sup> Abdelkader Djermoun , « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques» université de Chlef, Revue Nature et Technologie, n° 01, Juin 2009, p45 à 53 .

<sup>7</sup> O. BESSAOUD. « Géostratégies alimentaires en Méditerranée : L'enjeu Céréalier. L'Algérie et le marché des céréales ».2018.p20

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

Les années suivantes, de 2017 à 2019, ont enregistré des niveaux relativement stables d'importations de céréales, avec de légères variations à la baisse. En 2020, les importations ont connu une légère augmentation de 3,99% par rapport à l'année précédente, atteignant 2 814 millions dollars.

Ces fluctuations dans les importations de céréales en Algérie peuvent être influencées par divers facteurs tels que les conditions de production locales, la demande intérieure, les prix internationaux des céréales, les politiques d'importation du gouvernement, ainsi que les objectifs d'autosuffisance alimentaire du pays.

### **2.2.1 Les principales céréales importées**

Le blé dur, le blé tendre, l'orge et le maïs figurent parmi les principales céréales importées par l'Algérie. D'après (ONFAA) l'Algérie a connu des fluctuations dans ses importations de céréales au cours des onze premiers mois de 2018. Les importations de blé dur ont diminué de 7 % en quantité et de 4 % en valeur par rapport à l'année précédente. En revanche, les importations de blé tendre ont augmenté de 16 % en quantité et de 29 % en valeur. Pour l'orge, il y a eu une baisse de 39 % en quantité et de 33 % en valeur. Les importations de maïs ont également légèrement diminué de 6,8 % en quantité et de 11,8 % en valeur. Ces fluctuations reflètent l'impact des conditions économiques mondiales sur les décisions d'importation de céréales en Algérie.

### **2.2.2 Les principaux fournisseurs de céréales**

La France reste le principal fournisseur de blé tendre de l'Algérie, malgré une baisse de 36% lors de la campagne 2021/2022, avec près de 1,44 million de tonnes. L'Allemagne occupe la deuxième place avec 1,39 million de tonnes. Bien que la part de marché de l'origine française ait reculé, elle représente toujours 24% des importations algériennes de blé tendre, tandis que l'Allemagne en détient 23%. La campagne a également été marquée par l'émergence de nouvelles origines de la mer Noire, telles que la Roumanie (6%), la Russie (7%) et l'Ukraine (8%), avant le début du conflit russo-ukrainien. Ces pays ont fourni ensemble plus de 1,3 million de tonnes de blé tendre à l'Algérie. De plus, l'Argentine est

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

également réapparue sur le marché avec 1 million de tonnes (16% de parts de marché), tandis que la Pologne représente 7% des importations algériennes de blé tendre.<sup>8</sup>

### **Section 03 : Rôle de L'OAIC dans la filière céréales en Algérie**

#### **3.1 Historique de L'OAIC ;**

Par ordonnance du 12 juillet 1962, l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) a été créé en tant qu'opérateur national chargé de servir l'intérêt public dans le domaine des céréales. Son rôle principal consiste à organiser le marché, assurer l'approvisionnement, réguler les prix et soutenir la production céréalière. À sa création, l'OAIC a obtenu le monopole de l'importation et de l'exportation des céréales, et cette compétence a été étendue par la suite à d'autres produits tels que les avoines, les légumes secs et les semences fourragères. Grâce à des textes réglementaires, l'OAIC a également été chargé de la gestion centralisée de la politique de stabilisation des prix pour le compte de l'État.

Au fil du temps, l'OAIC est devenu l'organisme central dans le secteur des céréales en Algérie. Il a mis en place des coopératives de céréales et de légumes secs ainsi que leurs unions, qui agissent sous sa supervision en raison de leurs obligations réglementaires et de leur lien administratif, technique et financier avec l'OAIC. L'Office a également élargi ses missions pour soutenir la production céréalière en fournissant un soutien technique, économique et matériel, et en développant les infrastructures de stockage, de distribution et de production de semences. Cependant, au début des années 1990, les réformes économiques ont nécessité une refonte de l'OAIC, tant sur le plan structurel que fonctionnel.

Ainsi, un décret exécutif en mars 1997 a modifié le statut de l'OAIC pour en faire un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC). Cette nouvelle organisation visait à réorganiser la filière céréalière en introduisant une logique de marché ouvert à d'autres opérateurs. Malgré cette ouverture, l'OAIC continue de remplir ses missions de service public. Il s'efforce de garantir la disponibilité adéquate des céréales et de leurs dérivés sur l'ensemble du territoire national, d'importer les céréales selon des critères de prix, de coût, de qualité et de délai optimaux, d'organiser la collecte des récoltes nationales et la fourniture d'intrants aux agriculteurs, de gérer les actions de soutien à la production céréalière pour le compte de l'État, de mettre en place des mesures visant à égaliser les coûts de

---

<sup>8</sup> <https://www.algerie-eco.com/2022/07/13/cereales-lalgerie-a-importe-106-millions-de-tonnes-durant-la-campagne-2021-2021/>

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

transport et de stimuler la production nationale de céréales et de produits dérivés grâce à des mécanismes financiers et d'intervention directe.<sup>9</sup>

### **3.2 Rôle de L'OAIC dans la filière céréales**

L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) joue un rôle essentiel dans la gestion et la régulation du secteur des céréales en Algérie. Ses principales missions et responsabilités sont les suivantes :

- Garantir la disponibilité permanente et suffisante des céréales et de leurs dérivés sur l'ensemble du territoire national : L'OAIC surveille en permanence les stocks de céréales et prend des mesures pour s'assurer que l'approvisionnement en céréales est adéquat pour répondre aux besoins de la population.
- Réaliser le programme national d'importation de céréales dans les meilleures conditions: L'OAIC est chargé de planifier et d'exécuter le programme d'importation de céréales en veillant à ce qu'il soit réalisé de manière efficace, économique et conforme aux normes de qualité et de délais.
- Organiser la collecte de la production nationale des céréales et la livraison des intrants aux agriculteurs : L'OAIC facilite la collecte des récoltes de céréales produites localement en coordonnant les activités de collecte et en fournissant aux agriculteurs les intrants agricoles nécessaires, tels que des semences de qualité et des fertilisants.
- Gérer et mettre en œuvre les actions de soutien à la production de céréales au nom de l'État : L'OAIC est responsable de la gestion et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de soutien à la production de céréales. Cela peut inclure la mise en place de programmes de subventions, de crédits ou d'autres incitations pour encourager les agriculteurs à augmenter leur production.
- Mettre en œuvre des mesures visant à égaliser les frais de transport : L'OAIC prend des mesures pour équilibrer les coûts de transport des céréales à travers le pays, en réduisant les disparités géographiques et en garantissant que les frais de transport sont équitables pour les agriculteurs de différentes régions.
- Encourager la production nationale de céréales et de ses dérivés : L'OAIC met en place des mécanismes financiers et/ou intervient directement pour encourager et promouvoir la production nationale de céréales et de ses dérivés. Cela peut inclure des

---

<sup>9</sup> L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales, <https://www.oaic-office.com/Historique.html>

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

incitations financières, des programmes de développement agricole et des initiatives visant à renforcer les capacités des agriculteurs locaux.

En plus de ces responsabilités, l'OAIC assume également d'autres missions importantes

- Prendre en charge les deux campagnes d'intérêt national : L'OAIC est responsable de l'organisation et de la supervision des deux principales campagnes agricoles, à savoir les labours semaines (préparation des champs et semis) et la moisson battage (récolte des céréales). Il veille à ce que ces campagnes se déroulent efficacement et contribuent à la production céréalière nationale.
- Veiller à la constitution et à la régulation des stocks : L'OAIC est chargé de constituer des stocks de céréales à des fins de sécurité alimentaire et de réguler ces stocks pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande<sup>10</sup>

### **3.3 Les principales activités de l'OAIC**

L'OAIC joue un rôle clé dans la filière stratégique des céréales en Algérie, ses principales activités sont :

- Appui à la production et au conditionnement : L'OAIC apporte un soutien technique et financier aux agriculteurs pour améliorer leurs pratiques de production de céréales. Il les conseille sur les meilleures techniques agricoles et fournit des intrants tels que des semences de qualité, des engrains et des pesticides. De plus, il veille à ce que les céréales soient conditionnées conformément aux normes de qualité et d'emballage.
- Approvisionnement du marché national des céréales : L'OAIC est responsable de l'approvisionnement régulier du marché national en céréales. Il surveille les besoins en céréales du pays et organise l'importation si nécessaire pour compléter la production nationale.
- Stockage de la production céréalière nationale, des importations et des semences : L'OAIC gère les installations de stockage des céréales pour assurer leur conservation dans des conditions optimales. Cela inclut le stockage de la production céréalière nationale, des importations de céréales et des semences destinées à la prochaine saison de plantation.

---

<sup>10</sup> Mohamed AMMAR « Organisation de la chaîne logistique dans la filière céréales en Algérie. état des lieux et perspectives. Les céréales vers l'Algérie » Thèse de doctorat, 2015, p24et25.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

- ⊕ Transport : L'OAIC organise le transport des céréales le long de la chaîne d'approvisionnement, aussi bien au niveau local qu'au niveau des importations. Il coordonne les activités de transport pour assurer un flux régulier des céréales depuis les zones de production vers les centres de consommation.
- ⊕ Régulation du marché national des céréales : L'OAIC joue un rôle important dans la régulation du marché des céréales en Algérie. Il surveille les prix et les quantités de céréales sur l'ensemble du territoire et intervient si nécessaire pour maintenir un équilibre entre la production nationale et les importations. Cela permet de stabiliser les prix et d'assurer un approvisionnement adéquat du marché.
- ⊕ Contrôle : L'OAIC est chargé de contrôler la qualité des céréales sur le marché. Il effectue des inspections régulières pour s'assurer que les céréales répondent aux normes de qualité et de sécurité alimentaire établies. En cas de non-conformité, des mesures appropriées sont prises pour garantir la protection des consommateurs.<sup>11</sup>

### **Section 4 : Effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie**

#### **4.1 La sécurité alimentaire**

##### **4.1.1 Définitions de la sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin (FAO, 1983).

L'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé (REUTLINGER, 1985; BANQUE MONDIALE, 1986).

La sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu'unité de production et de reproduction, n'est pas menacée par un déficit alimentaire (FRANKENBERGER, 1991).

La sécurité alimentaire consiste à assurer à chaque individu un accès physique et économique à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé, sans compromettre la viabilité de son ménage. Cela implique que chaque personne dispose des ressources nécessaires pour se procurer les denrées alimentaires dont elle a besoin, que ce soit par la production locale ou par les échanges commerciaux, tout en garantissant une

---

<sup>11</sup> IDEM.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

disponibilité alimentaire durable à long terme. L'objectif est d'éliminer la faim, de répondre aux besoins nutritionnels et de préserver le bien-être physique et économique de tous.

### **4.1.1.1 Les quatre dimensions principales de la sécurité alimentaire**

Cette notion renforce la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et implique en même temps les principes de disponibilité, d'accès à l'alimentation, d'utilisation de la nourriture et de la stabilité. Dans ce contexte, on va donc spécifier les quatre concepts inclus dans la définition de sécurité alimentaire par la FAO:

- **Disponibilité alimentaire** : la disponibilité d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée, dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).
- **Accès à la nourriture** : l'accès de tous à des ressources adéquates (droits) leur permettant d'acquérir une nourriture adéquate et nutritive. Les droits sont définis comme l'ensemble de biens auxquels une personne est susceptible d'accéder en raison du contexte juridique, politique, économique et social de la communauté dans laquelle elle vit.
- **Utilisation** : l'utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, d'eau potable, d'assainissement et de soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire.
- **Stabilité** : pour parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (crise économique, politique, etc.) ni par des événements cycliques (par exemple une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et les aspects liés à l'accès à la sécurité alimentaire.<sup>12</sup>

### **4.1.2 La définition de l'insécurité alimentaire**

L'insécurité alimentaire est définie comme c'est : « un état dans lequel se trouve une personne, ou un groupe de personne, lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritifs, ou la

---

<sup>12</sup> Prosperi P. Sélection et formulation d'indicateurs spécifiques de la sécurité alimentaire durable (sustainable food security) en Méditerranée. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. (2012).p12.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine ».<sup>13</sup>

### **4.1.2.1 Durée et sévérité de l'insécurité alimentaire**

On distingue deux types d'insécurité alimentaire en termes de durée et de sévérité :

- **L'insécurité alimentaire chronique (à long terme)** : Dans ce premier type, les personnes ne parviennent pas à satisfaire de manière continue leurs besoins nutritionnels. Elles se trouvent dans l'incapacité de produire ou d'acheter en quantité et en qualité suffisantes les denrées alimentaires dont elles ont besoin.
- **L'insécurité alimentaire transitoire (à court terme)** : Ce type d'insécurité se caractérise par une incapacité temporaire des personnes à répondre à leurs besoins nutritionnels. La cause principale en est souvent l'instabilité de leur production ou les variations des prix des denrées alimentaires.<sup>14</sup>

### **4.1.2.2 Les causes de l'insécurité alimentaire**

En effet, plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'insécurité alimentaire d'un pays tels que la pauvreté, les conflits, la corruption, les politiques nationales inefficaces, la dégradation de l'environnement, les obstacles au commerce, le développement agricole insuffisant, la croissance démographique, le faible niveau d'éducation, les inégalités sociales et de genre, les conditions d'hygiène précaires, le manque de sensibilité culturelle et les catastrophes naturelles. Récemment, la hausse mondiale des prix des céréales a plongé de nombreuses communautés dans cette situation, et cela n'était pas dû à une diminution de la production alimentaire globale, mais plutôt au manque de fonds nécessaires pour acheter les aliments de base.<sup>15</sup>

## **4.2 La situation de la sécurité alimentaire**

### **4.2.1 La situation mondiale de la sécurité alimentaire**

#### **a) la crise alimentaire 2007/2008**

<sup>13</sup> BENALLAOUA HANANE, « la sécurité alimentaire en Algérie, approche par enquête auprès des ménages : Cas de la Wilaya de Bejaia », mémoire master, université ABD RAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2018, p10.

<sup>14</sup> Idem, p11.

<sup>15</sup> ISMAIL Cylia, « L'impact de la libéralisation des échanges extérieur sur la sécurité alimentaire : Cas de l'Algérie », mémoire master, université ABD RAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2020, p11

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

Une grave crise alimentaire mondiale sévit en 2007 à cause de la flambé des prix des denrées alimentaires : le prix du riz, du blé, du maïs...a doublé.

Les pays en voie de développement rencontrent de graves difficultés.<sup>16</sup>

- Le FMI et la Banque mondiale ont identifié 33 pays confrontés à une menace de crise alimentaire. Plusieurs facteurs contribuent à cette crise :
  - La crise financière mondiale a conduit à une hausse des prix des denrées alimentaires, rompant ainsi avec la stabilité observée depuis les années 2000.
  - La croissance démographique continue entraîne une demande croissante en nourriture. Selon les statistiques, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards de personnes d'ici 2050, ce qui exige une augmentation significative de la production alimentaire.
  - La désertification des sols et leur appauvrissement résultent de pratiques agricoles intensives et du réchauffement climatique. Ces facteurs compromettent la productivité agricole et rendent les terres moins fertiles.
  - Les subventions agricoles accordées aux agriculteurs des pays riches ont des effets néfastes sur les agriculteurs des pays pauvres. Les produits subventionnés provenant des pays riches sont souvent inaccessibles et compétitifs pour les pays en développement.
  - Les biocarburants utilisent environ 100 millions de tonnes de denrées alimentaires de base pour la production de carburant, ce qui les retire du marché alimentaire mondial.

Il existe des solutions à cette crise alimentaire, mais cela nécessite une forte volonté politique et économique, ainsi que des changements de pratiques agricoles. Malheureusement, ces mesures semblent actuellement très éloignées de la réalité. Malgré les efforts de la FAO pour trouver des solutions, les différents pays sont réticents à mettre en œuvre des actions qui pourraient mettre durablement fin à cette crise.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a lancé un appel aux dons de 755 millions de dollars pour faire face à la crise, mais cela ne couvrirait que 60 % des besoins.

La FAO a également besoin de 1,7 milliard de dollars pour aider les agriculteurs qui ne parviennent pas à produire suffisamment.

---

<sup>16</sup> FRIOUA .Sara Yasmin, « Biotechnologie et sécurité alimentaire en Algérie » Mémoire de master, université mouloud Mammeri de tizi- ouzou ,2013.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

Pour résoudre cette crise alimentaire majeure, il est essentiel de relancer les cultures vivrières et locales, d'augmenter la production alimentaire grâce à des méthodes durables et modernes, de mettre fin aux subventions agricoles des pays développés, de limiter la spéculation boursière sur les produits alimentaires de base, et de réduire la production de biocarburants. En somme, une véritable révolution verte est nécessaire pour mettre un terme à cette crise.

### **b). La Covid-19 et la sécurité alimentaire**

La Covid-19 a provoqué le confinement, et voilà leur impact sur la chaîne de sécurité alimentaire présenté dans le schéma de la figure ci-dessous

**Figure 14 : Le schéma représentatif de l'impact de confinement sur la chaîne de sécurité alimentaire**



## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

**Source : Le schéma représentatif de l'impact de confinement sur la chaîne de sécurité alimentaire (Kimale, 2020 ; Bendeković et al.,2015).**

La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Les mesures de confinement, les restrictions de déplacement et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont créé des défis majeurs pour la production, la distribution et l'accès aux denrées alimentaires.

D'après les estimations présentées dans l'édition la plus récente de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, parue en juillet 2022, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde a augmenté jusqu'à atteindre 828 millions en 2021, soit une hausse de 150 millions depuis l'apparition de la pandémie de covid-19 et de 46 millions par rapport à 2020. Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation dans le monde a connu une hausse soudaine, passant de 8,0 pour cent en 2019 à 9,3 pour cent en 2020, puis a continué d'augmenter en 2021, quoiqu'à un rythme plus lent, pour s'établir à 9,8 pour cent.

En 2021, la faim a continué de progresser dans la majeure partie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes, mais moins rapidement qu'au cours de l'année précédente. C'est en Afrique qu'elle a le plus augmenté depuis 2019, à la fois en pourcentage et en nombre de personnes sous-alimentées.<sup>17</sup>

### **c.) Le conflit armé Russie – Ukraine (Février 2022)**

En février, 2022 un conflit armé s'est déclenché entre la fédération de Russie et son voisin l'Ukraine. Ces deux pays sont deux grands agro-exportateurs de céréales et d'oléagineux dans le monde. Et de nombreux pays dépendent de leurs approvisionnements. L'état de la sécurité alimentaire déjà perturbé par la pandémie de la Covid 19. Les prix et les approvisionnements de ces produits de base ont connu une perturbation. Par ailleurs la hausse des prix des engrangés a été enregistrée.

Le nombre de personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine a progressé de 112 millions à l'échelle mondiale pour atteindre au total près de 3,1 milliards, du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires durant la pandémie. Ce nombre pourrait encore être revu à la hausse. La guerre en Ukraine déstabilise les chaînes

---

<sup>17</sup> FAO. Mars 2023, CL 172/5

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

d'approvisionnement et a des répercussions sur les prix des céréales, des engrais et de l'énergie. Au cours du premier semestre 2022, les prix des produits alimentaires ont ainsi encore augmenté. En outre, des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et plus graves perturbent les chaînes d'approvisionnement, notamment dans les pays à faible revenu<sup>18</sup>.

Dans la mesure où le conflit perturbe les exportations alimentaires de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, les marchés alimentaires mondiaux sont exposés à des risques accrus de resserrement des disponibilités, d'incapacité à répondre à la demande d'importation et d'augmentation des cours internationaux des produits alimentaires. La Fédération de Russie et l'Ukraine sont d'importants fournisseurs pour de nombreux pays qui sont fortement tributaires des importations de denrées alimentaires et d'engrais. Parmi ces pays, plusieurs font partie des PMA<sup>19</sup>.

### **4.3 L'impact de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie**

La crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a mis en évidence la vulnérabilité de l'Algérie en matière de couverture des besoins alimentaires de base par la production nationale et le poids financier considérable des importations en temps de crise mondiale (leur coût est passé de 2,6 milliards USD en 2003 à 8 milliards USD en 2008). Les figures 15 et 16 suivantes permettent de visualiser la puissance de l'impact négatif de cette crise alimentaire mondiale sur l'économie nationale.<sup>20</sup>

**Figure 15 : Evolution indiciaire des prix des produits agricoles et agroalimentaires de 2000 à 2009 , (Base 100 = moyenne 2002-04)**

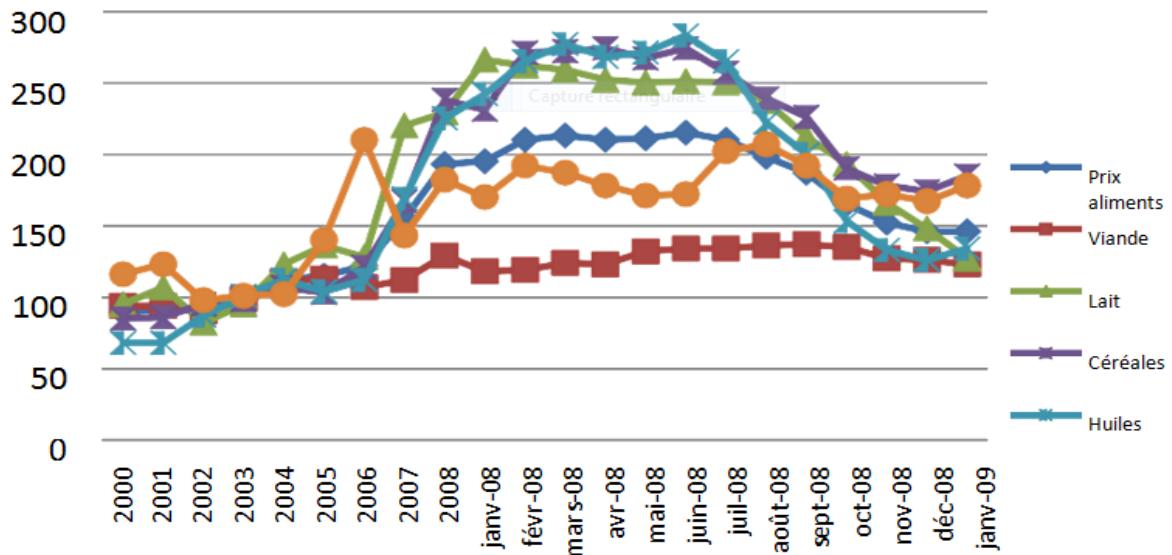
---

<sup>18</sup> FAO, 2022

<sup>19</sup> FAO, 2022

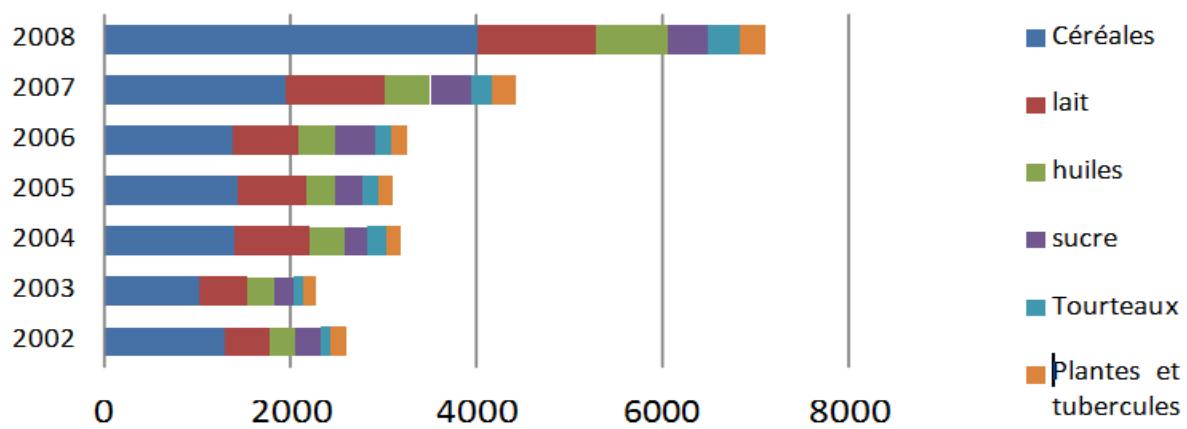
<sup>20</sup> Fouad CHEHAT. « Sécurité alimentaire de l'Algérie Quelle stratégie ? », Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie. Vol 07 Décembre 2012

## Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie



Source : [www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672](http://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672)

Figure 16 : Evolution des principales importations alimentaires (M US\$)



Source : [www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672](http://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672)

- **Vulnérabilité de la sécurité alimentaire** : La crise alimentaire mondiale a révélé la vulnérabilité de l'Algérie en matière de couverture des besoins alimentaires de base par la production nationale. Cela indique que le pays dépend largement des importations pour répondre à la demande alimentaire de sa population.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

- **Impact financier des importations** : L'Algérie a dû faire face à une augmentation significative des coûts d'importation alimentaire en raison de la crise mondiale. Les dépenses liées à ces importations sont passées de quelques milliards de dollars en 2003 à 8 milliards de dollars en 2008. Cela souligne l'impact financier considérable de la crise sur l'économie nationale.

En raison de la crise alimentaire mondiale, les prix des produits alimentaires, y compris les dérivés de blés importés, connaissent une augmentation. Cette hausse des prix se répercute également sur le marché algérien, ce qui peut affecter la capacité des populations à se procurer les denrées alimentaires essentielles.

### **4.3.1 L'impact la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire en Algérie**

En 2021, l'Algérie s'est classée à la 54ème place dans le classement mondial de la sécurité alimentaire, juste derrière l'Argentine (53ème) et devant la Tunisie (55ème). Elle a obtenu une note globale de 63,9 sur 100, avec des scores de 77,9 pour l'accessibilité, 58,0 pour la disponibilité, 62,0 pour la qualité et la sécurité, et 50,7 pour les ressources naturelles et la résilience.

L'Algérie a connu une tendance à la hausse avec une augmentation de +10,7, ce qui représente une amélioration par rapport aux baisses enregistrées précédemment (-1,9 entre 2012 et 2013, -0,2 entre 2017 et 2018, et -2,1 entre 2019 et 2020). Cependant, il est important de noter que malgré cette tendance à la hausse, la balance commerciale agricole de l'Algérie est structurellement déficitaire. En effet, les importations continuent de couvrir la majeure partie du déficit de l'offre agricole nationale.<sup>21</sup>

En Algérie, la production alimentaire locale a été lourdement affectée par la perturbation de l'importation des intrants dont elle dépend fortement. Conjuguée à la rétention spéculative de ces intrants par les importateurs disposant de stocks, cette perturbation a eu des conséquences immédiates sur la production nationale, et donc sur l'approvisionnement du marché (Daoudi et Bouzid 2020).<sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> CHERROU Kahina, « La sécurité alimentaire en Algérie : Enjeux et défis », Revue Etudes Economiques Université de Tizi-Ouzou, vol 17 n1, 2023.

<sup>22</sup> [https://www.researchgate.net/publication/343040784\\_LA\\_SECURITE\\_ALIMENTAIRE\\_DE\\_L'ALGERIE\\_A\\_L'EPR\\_EUVE\\_DE\\_LA\\_PANDEMIE\\_DE\\_LA\\_COVID-19](https://www.researchgate.net/publication/343040784_LA_SECURITE_ALIMENTAIRE_DE_L'ALGERIE_A_L'EPR_EUVE_DE_LA_PANDEMIE_DE_LA_COVID-19)

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

L'Algérie a été classée première en Afrique en matière de sécurité alimentaire par le programme alimentaire mondial (PAM) publié par l'ONU, ce qui veut dire que le taux de personnes sous-alimentés est inférieur à 2.5% de la population totale, au cours de la période 2018-2020. La sécurité alimentaire en Algérie est consolidée par les approvisionnements extérieurs (les importations) et les subventions des produits alimentaires de base. Cependant, l'inflation des prix sur les marchés mondiaux s'est répercutee sur les prix des aliments de base en Algérie : céréales et dérivés, laits et produits laitiers, oléagineux, et tous les autres produits importés et même produits localement, du fait de la hausse des intrants agricoles (engrais) et des importations.

### **4.4.Les défis de la sécurité alimentaire de L'Algérie**

Les défis auxquels l'Algérie fait face en matière de sécurité alimentaire sont nombreux et souvent complexes.

#### **4.4.1 Le défi politique**

Actuellement, l'Algérie dépend fortement des paiements extérieurs pour assurer l'approvisionnement alimentaire de sa population. Bien que les conditions mondiales d'approvisionnement soient favorables aux pays importateurs, il n'est pas certain que cela sera toujours suffisant. Comme on le sait, les marchés du blé sont sensibles aux conditions climatiques. L'achat au prix le plus bas sur le marché mondial, comme c'est encore le cas aujourd'hui pour l'Algérie, ne garantit pas la sécurité des approvisionnements alimentaires à moyen et long terme. L'offre nationale doit faire face à une demande croissante due à des facteurs structurels tels que la croissance démographique, le pouvoir d'achat des consommateurs et les changements dans les habitudes alimentaires. Il est donc essentiel de rendre la facture alimentaire soutenable et compatible avec les ressources financières de l'Etat.

#### **4.4.2 Le défi économique**

Les défis économiques résident dans l'amélioration des capacités nationales à approvisionner le marché intérieur en produits agricoles à des prix abordables pour les consommateurs. Cela nécessite de fournir les matières premières agricoles et les équipements nécessaires au développement des entreprises agroalimentaires.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

### **4.4.3 Le défi de la protection des ressources naturelles et des risques liés au changement climatique**

La protection des ressources rares, des écosystèmes et du patrimoine naturel est un défi majeur, notamment dans un contexte de changement climatique. Ces ressources sont essentielles pour assurer une croissance durable de la production agricole et de la productivité des terres et du travail.

L'Algérie est l'un des pays les plus exposés aux risques du changement climatique, et les rapports et études soulignent que cela va accentuer les facteurs de dégradation d'origine humaine qui entraînent une baisse de la productivité des sols et de l'élevage à l'avenir.

Face à ce défi écologique, l'État doit faire de la durabilité des modes de production agricole un élément clé de sa politique agricole, car la pression humaine sur les ressources naturelles atteint des limites qu'il convient désormais de fixer.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> BNALLAOU Hanane, LAMARANI Lamia «la sécurité alimentaire en Algérie, approche par enquête au près des ménages : cas de la wilaya de Bejaïa » mémoire de master, UNIVERSITE ABDRAHAMANE MIRA DE BEJAIA, 2018.

## **Chapitre 3 : production et importation des céréales en Algérie**

---

### **Conclusion**

Le commerce international des céréales joue un rôle crucial dans l'approvisionnement en céréales de l'Algérie. La balance agroalimentaire du pays, caractérisée par des importations importantes et des exportations limitées, montre sa dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux pour assurer la sécurité alimentaire de sa population.

La production céréalier en Algérie connaît des évolutions saisonnières, avec une production d'hiver et une production d'été. Malgré des efforts pour augmenter la production nationale, le pays reste tributaire des importations de céréales pour répondre à la demande intérieure croissante. Les principales céréales importées sont le blé, le maïs et l'orge, et les principaux fournisseurs sont principalement situés à l'étranger.

L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) joue un rôle essentiel dans la filière céréales en Algérie. Son historique et ses activités contribuent à soutenir et développer la production, l'importation et la distribution des céréales dans le pays.

La crise alimentaire mondiale de 2007/2008 a eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire en Algérie. Les fluctuations des prix des céréales sur les marchés mondiaux ont affecté l'accès aux denrées alimentaires, mettant en évidence la vulnérabilité du pays aux chocs externes. La situation de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, à la fois en 2007/2008 et plus récemment en 2020/2021, souligne l'importance de renforcer les politiques et les stratégies visant à assurer une sécurité alimentaire durable pour la population algérienne.

Face à ces défis, il est essentiel que l'Algérie poursuive ses efforts pour diversifier ses sources d'approvisionnement en céréales, augmenter la production nationale, améliorer la productivité agricole et promouvoir des pratiques durables. Cela permettra de renforcer la sécurité alimentaire du pays, de réduire sa dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux et de faire face aux enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui se posent.

## Conclusion générales

## Conclusion générales

---

Comme nous l'avons constaté La filière céréales et de leurs dérivés joue un rôle essentiel dans le secteur agro-alimentaire à l'échelle mondiale, y compris en Algérie. Cette importance découle principalement de la position dominante des céréales et de leurs dérivés dans l'alimentation humaine.

Le commerce international des produits agricoles et alimentaires a connu une croissance significative au cours des deux dernières décennies, avec une augmentation des exportations tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Cependant, le secteur agricole reste moins libéralisé que celui des biens manufacturés, ce qui souligne l'importance de l'accord sur l'agriculture visant à promouvoir une réforme progressive et un système de commerce agricole juste et équitable.<sup>1</sup>

La production mondiale de céréales est en augmentation, mais les principaux producteurs et fournisseurs restent les pays développés, bien que des pays émergents prennent de plus en plus de place dans le commerce international des céréales. Les pays importateurs sont généralement ceux ayant un déficit vivrier et une forte croissance démographique, ainsi que les pays structurellement déficitaires. La demande de la Chine, bien qu'autosuffisante en céréales, a également une influence considérable sur les prix mondiaux des céréales.

Les prix des céréales sont influencés par divers facteurs tels que l'offre et la demande, les conditions météorologiques, les niveaux des stocks, les prix de l'énergie, la demande en biocarburants et la spéculation sur les marchés financiers.

En Algérie, la production céréalière connaît des fluctuations saisonnières, et malgré les efforts visant à augmenter la production nationale, le pays demeure tributaire des importations pour répondre à la demande intérieure croissante. L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) joue un rôle essentiel dans la filière céréales en soutenant la production, l'importation et la distribution des céréales dans le pays.

La crise alimentaire mondiale de 2007/2008 a eu un impact important sur la sécurité alimentaire en Algérie, soulignant la vulnérabilité du pays aux fluctuations des prix mondiaux des céréales. Pour faire face à ces défis, il est crucial que l'Algérie continue de diversifier ses sources d'approvisionnement en céréales, d'augmenter la production nationale, d'améliorer la productivité agricole et de promouvoir des pratiques durables. Cela contribuera à renforcer la

---

<sup>1</sup> FAO ,2022 .

## **Conclusion générales**

---

sécurité alimentaire du pays, à réduire sa dépendance aux marchés mondiaux et à relever les défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux auxquels il est confronté.

# Bibliographie

---

## Ouvrages

- A ,Gerjebin ; « Théorie contemporaine de l'échange international » France, 1987, P.229.
- B. Ghendouzi, « Relation économique internationale », Edition, Dar Elmaarefa, P.26.
- Jean -Louis Mucchielli, « Relations économique internationales », Edition, Paris, 2010, P.39, P.110.
- Gueutin Claire-Agnès « Essentiel de l'économie I » Fiches de cours et cas pratique, Edition, Ellipses, 2012.
- M. Basle, B. Chavence, G Leobal, F. Benhamou, Geldon et A. Lipietz « Histoire des pensées économique »,Edition, Dalloz, 1993, P.62.
- M. Masiwa. « ACCORD DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) SUR L'AGRICULTURE », Etudes sur le commerce et le développement. Fascicule n°14, Janvier 2002.
- Michel, Rougé. « Les firmes internationales dans le commerce des céréales ». In: Économie rurale. N°116, 1976. Les produits alimentaires stratégiques - deuxième partie. pp. 3-8.

## Liste Des Thèses Et Mémoires

- Al-Taufik Adamu Kantong , Garbrah Kobina Rexford « le commerce internationale du blé », mémoire de fin de cycle , spécialité: finance et commerce international , université mouloud mammeri de Tizi-Ouzou 2022, page 20
- BNALLAOU Hanane, LAMARANI Lamia «la sécurité alimentaire en Algérie, approche par enquête au près des ménages : cas de la wilaya de Bejaïa » mémoire de master, universite abdrahamane mira de bejaia, 2018.
- FRIOUA .Sara Yasmin, « Biotechnologie et sécurité alimentaire en Algérie » Mémoire de master, université mouloud Mammeri de tizi- ouzou ,2013.
- Fouad CHEHAT. «Sécurité alimentaire de l'Algérie Quelle stratégie ? », Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie. Vol 07 Décembre 2012
- TEBACHE DJAMAL, « Analyse de volatilité des prix des céréales et son impact sur l'activité économique en Algérie», Thèse de doctorat en sciences économique université A.MIRA.BEJAIA, 2019, P177

## Bibliographie

---

- ISMAIL Cyilia, « L'impact de la libéralisation des échanges extérieur sur la sécurité alimentaire : Cas de l'Algérie », mémoire master, université ABD RAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2020, p11
- Mohamed AMMAR « Organisation de la chaîne logistique dans la filière céréales en Algérie. état des lieux et perspectives. Les céréales vers l'Algérie» Thèse de doctorat, 2015, p24et25

### Les articles

- Abdelkader Djermoun , « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques» université de chlef, Revue Nature et Technologie, n° 01, Juin 2009, p45 à 53 .
- CHERROU Kahina, « La sécurité alimentaire en Algérie : Enjeux et défis », Revue Etudes Economiques Université de Tizi-Ouzou, vol 17 n1, 2023.
- Daneswar Poonyth, « évolution des structures du commerce agroalimentaire: l'importance croissante des pays en développement » , No. 48 OCTOBRE 2021.
- Données FranceAgriMer, 2021, p41.
- Jean-Louis Rastoin et El Hassan Benabderrazik, Céréales et oléoprotéagineux au Maghreb Pour un co-développement de filières territorialisées, Mai 2014.
- Marché du blé dur France, Union européenne, Monde LES DONNÉES Campagne 2020-2021, données de FranceAgriMer, 2021, p39.
- Ministère des finances et Direction Générale des Douanes, Statistique du commerce Extérieur de l'Algérie, Rapports CNIS, 2019.
- Mohamed Chabane, Jean-Marc Boussard. « La production céréalière en Algérie : Des réalités d'aujourd'hui aux perspectives stratégiques de demain». 2012, 20 p4. fhal-02804678f.
- O. BESSAOUD. « Géostratégies alimentaires en Méditerranée : L'enjeu Céréalier L'Algérie et le marché des céréales ».2018.p20
- Prosperi P. Sélection et formulation d'indicateurs spécifiques de la sécurité alimentaire durable (sustainable food security) en Méditerranée. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. (2012).p12.
- Passion Céréales. Des chiffres et des céréales - Édition 2020, p8.
- Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029 © OCDE/FAO 2020.

# Bibliographie

---

- Vincent Boy | Analyste technique, Paris | Date de publication: Jeudi 21 Mars 2019.

## Les sites

- <https://doi.org/10.4060/cb7272fr>
- <https://www.fao.org/3/cb7272fr/cb7272fr.pdf>
- Académie d’Agriculture de France (<https://www.agri-mutuel.com/actualites/le-monde-ne---manque-pas-de-cereales-mais-les-prix-sont-fort-eleves/>)
- <https://www.mccormick.it/fr/toutes-les-donnees-sur-la-production-cerealiere/>
- MADR 2017 <http://fr.madr.gov.dz/statistiques-agricoles/>
- L’Office Algérien Interprofessionnel des Céréales, <https://www.oaic-office.com/Historique.html>
- [www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672](http://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/342/7/1/12672)
- [https://www.researchgate.net/publication/343040784\\_LA\\_SECURITE\\_ALIMENTAIRE\\_DE\\_L'ALGERIE\\_A\\_L'EPREUVE\\_DE\\_LA\\_PANDEMIE\\_DE\\_LA\\_COVID-19](https://www.researchgate.net/publication/343040784_LA_SECURITE_ALIMENTAIRE_DE_L'ALGERIE_A_L'EPREUVE_DE_LA_PANDEMIE_DE_LA_COVID-19)
- CIC (Conseil International des Céréales), <https://www.igc.int/fr/>
- <https://www.semae-pedagogie.org/sujet/mais-importance-economique/>  
<https://www.semae-pedagogie.org/sujet/mais-importance-economique/>
- <https://www.map24.com/top-9-des-pays-importateurs-de-ble/>
- [https://www.lexpress.fr/monde/l-inde-suspend-ses-exportations-de-ble-ces-pays-particulierement-touches-par-cette-decision\\_2173527.html](https://www.lexpress.fr/monde/l-inde-suspend-ses-exportations-de-ble-ces-pays-particulierement-touches-par-cette-decision_2173527.html)
- <https://www.mccormick.it/fr/toutes-les-dernieres-donnees-sur-la-production-de-mais-dans-le-monde/>
- <https://fr.ripleybelieves.com/top-rice-exporting-and-importing-countries-3714>
- <https://doi.org/10.4060/cc4665fr>
- académie d’agriculture de France (<https://www.agri-mutuel.com/actualites/le-monde-ne---manque-pas-de-cereales-mais-les-prix-sont-fort-eleves/>)
- <https://www.algerie-eco.com/2022/07/13/cereales-lalgerie-a-importe-106-millions-de-tonnes-durant-la-campagne-2021-2021/>

## Autres documents

- FAO. Mars 2023, CL 172/5
- FAO. 2023. Perspectives de récolte et situation alimentaire. Rapport mondial trimestriel no 1, mars 2023. Rome
- IG Europe GmbH et IG Markets Limited

## **Bibliographie**

---

- MADR, 2022.
- MADR, série B, 2016 à 2019
- STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE, Période : Année 2018-2020.
- OMC, 2023
- OCDE, 2019.
- USDA 2020

## Tables des matières

**Remerciement**

**Dédicace**

**Liste des abréviations**

**Liste des tableaux**

**Liste des figures**

**Sommaire**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre 01 : agriculture et commerce international</b>	
<b>Section 1 : Les théories du commerce international.....</b>	<b>04</b>
<b>    1. Les théories traditionnelles du commerce international.....</b>	<b>04</b>
<b>        1-1-Les théories classiques.....</b>	<b>04</b>
<b>            1-1-1-Théories des avantages absolus (Adam Smith 1776).....</b>	<b>04</b>
<b>            1-1-2-Théorie des avantages comparatifs (David Ricardo 1817).....</b>	<b>05</b>
<b>        1-2-Les théories néoclassiques de l'échange international.....</b>	<b>05</b>
<b>            1-2-1-La théories de la dotation en facteur de production d'HOS.....</b>	<b>06</b>
<b>                1-2-1-1-Le théorème Hecksher - Ohlin (H-O).....</b>	<b>06</b>
<b>                1-2-1-2-La contribution de P.A. Samuelson.....</b>	<b>06</b>
<b>    2 - Les nouvelles théories du commerce international.....</b>	<b>07</b>
<b>        2-1- L'approche néo factorielle.....</b>	<b>07</b>
<b>        2-2- L'approche néo technologique.....</b>	<b>07</b>
<b>        2-3- Théorie macroéconomiques.....</b>	<b>07</b>
<b>            2-3-1-Théorie de la demande.....</b>	<b>07</b>

<b>2-3-2-Théorie du cycle de vie international des produits.....</b>	<b>08</b>
<b>2-4-Théorie de la firme.....</b>	<b>08</b>
<b>    2-4-1- La concurrence imparfaite.....</b>	<b>08</b>
<b>    2-4-2 -Théorie de la firme multinationale.....</b>	<b>08</b>
<b>    2-4-3- L'avantage compétitif des nations.....</b>	<b>08</b>
<b>Section 2 : L'Agriculture dans le commerce international .....</b>	<b>09</b>
<b>2.1 L'agriculture dans les accords de l'OMC.....</b>	<b>09</b>
<b>    A. Engagements relatifs à l'accès aux marchés.....</b>	<b>10</b>
<b>    B Engagement en matière de soutien interne.....</b>	<b>12</b>
<b>    C. Subventions à l'exportation.....</b>	<b>14</b>
<b>        2.1.1 Problèmes d'importance dont doivent débattre les pays africains lors des négociations de l'OMC .....</b>	<b>14</b>
<b>        2.1.2 Avantages et inconvénients de l'Accord sur l'agriculture .....</b>	<b>15</b>
<b>    2.2 Commerce international des produits agroalimentaires (évolution).....</b>	<b>15</b>
<b>        2.2.1 Tendances du commerce agricole et alimentaire.....</b>	<b>15</b>
<b>        2.2.2 Commerce agroalimentaire.....</b>	<b>16</b>
<b>        2.2.3 Évolution du commerce agroalimentaire par rapport au commerce de marchandises.....</b>	<b>17</b>
<b>        2.2.4 L'importance croissante des pays en développement dans le commerce agroalimentaire.....</b>	<b>19</b>
<b>        2.2.5 Principaux enjeux pour les pays en développement .....</b>	<b>20</b>
<b>    Conclusion .....</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre 02 : commerce international des céréales dans le monde</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>23</b>

<b>Section 01 : production, exportation et importation des céréales dans le monde .....</b>	<b>24</b>
<b>1.1 La Production mondiale des céréales.....</b>	<b>24</b>
<b>1.2 Production céréales 2010/2022.....</b>	<b>24</b>
<b>1.3 Production de céréales par région.....</b>	<b>25</b>
<b>1.4 Les céréales les plus produites dans le monde.....</b>	<b>27</b>
<b>1.4.1 Maïs.....</b>	<b>27</b>
<b>1.4.2 Blé.....</b>	<b>27</b>
<b>1.4.3. Le riz.....</b>	<b>28</b>
<b>1.4.4. Autres céréales secondaires.....</b>	<b>28</b>
<b>1.2 Les exportation et importations des céréales dans le monde (Les échanges mondiaux de céréales).....</b>	<b>29</b>
<b>Section 02 : Principaux pays producteurs et importateurs des céréales dans le monde .....</b>	<b>31</b>
<b>2.1 : Principaux pays producteurs des céréales.....</b>	<b>31</b>
<b>2.1.1 Les principaux producteurs du blé .....</b>	<b>31</b>
<b>2.1.2. Les principaux producteurs du maïs .....</b>	<b>32</b>
<b>2.1.3. Les principaux producteurs du Riz dans le monde .....</b>	<b>33</b>
<b>2.2 Principaux pays importateurs des céréales dans le monde.....</b>	<b>34</b>
<b>2.2.1 Les principaux pays importateurs du blé dans le monde .....</b>	<b>35</b>
<b>2.2.2 Les principaux pays importateurs du maïs dans le monde .....</b>	<b>36</b>
<b>2.2.3 Les principaux pays importateurs du Riz dans le monde .....</b>	<b>37</b>
<b>Section 03 : Les facteurs déterminants des prix des céréales et organisation du marché céréalier .....</b>	<b>38</b>
<b>3.1. L'organisation du marché des céréales.....</b>	<b>39</b>
<b>3.2. Les facteurs déterminants les prix des céréales .....</b>	<b>40</b>

<b>3.2.1 L'offre et la demande.....</b>	<b>40</b>
<b>3.2.2 Les conditions météorologiques ; La météo .....</b>	<b>41</b>
<b>3.2.3 L'effet énergétique.....</b>	<b>42</b>
<b>3.2.4 Politique Gouvernementale.....</b>	<b>42</b>
<b>3.2.5 Facteurs Géopolitiques.....</b>	<b>43</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>44</b>

## **Chapitre 03 : production et importation des céréales en Algérie**

<b>Introduction.....</b>	<b>47</b>
<b>Section 01 : tendance de la balance agroalimentaire en Algérie .....</b>	<b>47</b>
<b>1.1 Évolution des importations agroalimentaires en Algérie .....</b>	<b>48</b>
<b>    1.1.1 Les principaux fournisseurs de l'Algérie .....</b>	<b>50</b>
<b>1.2 Évolution des exportations agroalimentaires en Algérie.....</b>	<b>50</b>
<b>1.3 La balance agroalimentaire en Algérie .....</b>	<b>51</b>
<b>Section 02 : production, importation des céréales Algérie .....</b>	<b>52</b>
<b>2.1 Production des céréales en Algérie .....</b>	<b>52</b>
<b>    2.1.1 Évolution de la production céréalière d'hiver.....</b>	<b>53</b>
<b>    2.1.2 Évolution de la production céréalière d'été .....</b>	<b>54</b>
<b>        2.1.3 Les principales zones de production des céréales.....</b>	<b>56</b>
<b>2.2 Les importation des céréales en Algérie.....</b>	<b>57</b>
<b>    2.2.1 Les principales céréales importées .....</b>	<b>59</b>
<b>    2.2.2 Les principaux fournisseurs de céréales .....</b>	<b>59</b>

<b>Section 03 : Rôle de L'OAIC dans la filière céréales en Algérie .....</b>	<b>60</b>
<b>    3.1 Historique de L'OAIC ; .....</b>	<b>60</b>
<b>    3.2 Rôle de L'OAIC dans la filière céréales .....</b>	<b>61</b>
<b>    3.3 Les principales activités de l'OAIC .....</b>	<b>62</b>
<b>Section 4 : Effets de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie.....</b>	<b>63</b>
<b>    4.1 La sécurité alimentaire.....</b>	<b>63</b>
<b>        4.1.1 Définitions de la sécurité alimentaire .....</b>	<b>63</b>
<b>            4.1.1.1 Les quatre dimensions principales de la sécurité alimentaire.....</b>	<b>64</b>
<b>            4.1.2 La définition de l'insécurité alimentaire .....</b>	<b>64</b>
<b>                4.1.2.1 Durée et sévérité de l'insécurité alimentaire.....</b>	<b>65</b>
<b>                4.1.2.2 Les causes de l'insécurité alimentaire.....</b>	<b>65</b>
<b>        4.2 La situation de la sécurité alimentaire.....</b>	<b>65</b>
<b>            4.2.1 La situation mondiale de la sécurité alimentaire.....</b>	<b>65</b>
<b>                a) la crise alimentaire 2007/2008.....</b>	<b>65</b>
<b>                b). La Covid-19 et la sécurité alimentaire.....</b>	<b>67</b>
<b>                c.) Le conflit armé Russie – Ukraine (Février 2022) .....</b>	<b>68</b>
<b>            4.3 L'impact de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire en Algérie...69</b>	
<b>                4.3.1 L'impact la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire en Algérie.....71</b>	
<b>                4.4.Les défis de la sécurité alimentaire de L'Algérie.....72</b>	
<b>                    4.4.1 Le défi politique.....72</b>	
<b>                    4.4.2 Le défi économique.....72</b>	

**4.4.3 Le défi de la protection des ressources naturelles et des risques liés au changement climatique.....73**

**Conclusion .....74**

**Conclusion générale.....76**